5e Année - N° 193 Le N° 0$50 Jeudi 11 Mai 1944

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Tête de Mendiant.

(*Bois gravé de Manh-Quynh.*)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VOTRE INTÉRÊT — VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux

BONS DU TRÉSOR INDOCHINOIS

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 $ 50
remboursables
au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 $ 50
remboursables
au gré du porteur

au pair	à	TROIS MOIS	de date
à 100 $ 60	à	SIX MOIS	de date
à 101 $ 20	à	NEUF MOIS	de date
à 102 $	à	UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000 et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

5e Année - N° 193 — 11 Mai 1944

Édité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE - DE - RHODES
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc. doivent être adressés à la Revue "INDOCHINE"
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :
Un an : 25 $ 00, 6 mois : 15 $ 00

Etranger :
Un an : 35 $ 00, 6 mois : 20 $ 00
Le numéro : 0 $ 50

SOMMAIRE

Enquête sur les nouveaux destins de l'intelligence française. — *La poésie française au XXe siècle*, par Thierry MAULNIER.

Les oiseaux au Cambodge, par le docteur ENGELBACH.

Les stations d'altitude de l'Indochine. — *Le Mont Bavi*, par G. TUCAT.

Sam-neua, par X...

Souvenirs d'un vieil annamitisant (suite), par le R. P. CADIÈRE.

Les bustes en marbre du palais du Gouvernement à Saigon, par Georges TABOULET.

Abonnements : *Les abonnements partent du 1er de chaque mois.*

Changements d'adresse : *Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 $ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.*

Règlements : *Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.*

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné. Aucun règlement par acompte n'est accepté

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LA POÉSIE FRANÇAISE AU XXe SIÈCLE

par Thierry MAULNIER

(*La France de l'esprit*, Paris, 1943.)

« La langue française a une universalité attachée à son génie. »

(PHILIPPE PÉTAIN)

LA poésie compte au nombre de ces arts que la France a cultivés jusque dans l'imminence de son désastre avec un éclat et un bonheur qui maintinrent fixée sur elle l'attention de l'univers, et grâce auxquels le prestige de sa culture ne fut jamais plus brillant qu'au moment où tous les piliers temporels en étaient minés l'un après l'autre, et, pour s'effondrer tous ensemble, n'attendaient plus qu'un souffle. Peut-être cette prospérité de nos arts et de nos lettres, dans le premier tiers d'un siècle redoutable, a-t-elle contribué à nous aveugler sur nous-mêmes ; du moins doit-elle nous aider aujourd'hui à restaurer ce qu'elle aurait ainsi aidé indirectement à perdre, nous donner, après une assurance dangereuse, une confiance nécessaire : après nous avoir détournés de considérer nos faiblesses, nous inviter à considérer ce que notre civilisation et notre race gardent d'intact et d'indestructible, et, après nous avoir entretenus dans l'illusion de la solidité et de la grandeur, nous préserver de l'illusion, non moins funeste aujourd'hui, de la décadence.

Architecture, sculpture, peinture, musique, sans parler des sciences spéculatives et des sciences appliquées : les frères Perret, Maillol, Despiau, Matisse, Derain, Debussy, Ravel, Fauré. Littérature, philosophie, théâtre : Barrès, Proust, Maurras, Gide, Bergson, Claudel, Giraudoux. Dans tous les domaines des plus hautes activités de l'esprit, la France du commencement de ce siècle a su se maintenir, avec une aisance incomparable, à ce premier rang entre les nations quand, dans d'autres domaines, elle consentait si misérablement à abandonner. Que dire de la poésie ? Dans le court espace de quelques dizaines d'années, la France a eu en Mallarmé, Moréas, Valéry, Péguy, Claudel, Maurras, Apollinaire, les maîtres, les héros, les témoins exemplaires d'une floraison poétique qui, par la beauté des œuvres, la diversité, l'originalité et l'audace d'expériences qui allèrent de la renaissance classique au surréalisme, peut être comparée aux plus magnifiques, et qui donnait encore, à la veille de cette guerre, avec Supervielle, avec Cocteau, avec Eluard, avec Patrice de la Tour du Pin, de très remarquables rameaux.

Certes, il serait imprudent d'espérer que la poésie française brillera, dans le second tiers de ce siècle, d'un éclat égal à celui qu'elle a fait rayonner dans le premier. Bien que la poésie française ait eu, avec la peinture française, l'étonnant privilège de produire, des débuts de la Renaissance à nos jours, une chaîne de grandes œuvres presque continue — on ne lui connaît guère qu'une véritable éclipse, de Racine à Chénier —, il serait raisonnable de ne pas s'attendre à voir succéder à la génération de 1900-1930 une génération d'une fécondité comparable. Mais, si nous ne portons pas nos vœux jusque-là, nous pouvons penser toutefois que la volonté de renaître et l'effort pour renaître de la France, au cours des années qui nous attendent, n'apporteront pas plus d'obstacle à l'exercice d'une des activités les plus familières à l'esprit français et les plus glorieuses pour lui, que cette lente dissolution de nos forces vives qui nous accoutumait insidieusement à l'éventualité de périr. De ce que le génie littéraire français a eu assez de force pour demeurer vivace et fécond aux jours les plus noirs de notre décomposition politique et sociale, il ne faudrait pas tirer la conclusion — ce que certains font aujourd'hui — qu'il en a été le complice, qu'il en porte les tares, et qu'une société nouvelle, plus austère et plus rude, a pour premier devoir de mépriser ou de détruire les seules de nos richesses que la société déchue ait épargnées.

La poésie, plus qu'aucune des autres activités de l'art, plus qu'aucun des autres efforts vers la connaissance, ne peut être bannie des chantiers où la France a commencé d'être reconstruite. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille enrégimenter les poètes dans les équipes de terrassiers ou de charpentiers. Gardons-nous de prétendre enrôler au service d'une œuvre, même noble et nécessaire, ces formes de la vie de l'esprit qui ne peuvent s'épanouir qu'à l'écart des sollicitations trop pressantes de l'actualité, loin de toute doctrine officielle et dans le dédain de l'immédiat. Certes, il n'est pas à priori impossible qu'un poète français apparaisse, qui trouvera dans les malheurs, dans les souvenirs ou dans les espoirs de la France les sources d'une légende de notre siècle et les figures d'un mythe à la mesure de nos destins. Il serait absurde de ne pas le souhaiter. Mais j'oserai dire que ce n'est pas là l'hypothèse la plus probable, et j'ajouterai que ce n'est pas la plus importante.

Il n'y a de grande œuvre littéraire que celle dont la signification excède de loin les circonstances dans lesquelles elle est produite et les besoins mêmes qui l'ont appelée. Si l'on admet que la valeur d'une œuvre n'est réellement mesurée que par le jugement de la postérité, c'est-à-dire au moment où la partie de cette œuvre qui s'adresse au lecteur de tous les temps et de tous les lieux commence à

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

reléguer au second plan celle qui répond seulement aux événements d'une époque, à ses interrogations et à ses goûts, il faut bien en conclure que le meilleur du poète et du poème est précisément dans cette aptitude qu'ils possèdent à se libérer du devenir de l'histoire et à atteindre au-dessus de son cours le privilège d'une haute et durable stabilité.

Il serait absurde de prétendre que le poète compose ses poèmes dans une enceinte de diamant où rien de temporel ne saurait réussir à le solliciter. Chacun sait que Virgile a écrit le principal de son œuvre à la gloire de sa patrie et à la demande de son empereur. Mais l'empereur a pu mourir, l'empire même a pu mourir, sans que l'œuvre de Virgile cessât d'être vivante et sans qu'elle perdît aucune de ses raisons capitales de vivre.

Il est donc faux que le poète doive ou puisse se soustraire aux influences de son temps ; mais il est certain qu'il n'atteint à la plénitude de sa fonction que dans la mesure où il atteint au delà de ce qu'elles lui demandent à une vérité qui les dépasse et leur survive. Il en résulte que toute grande œuvre poétique, alors même que son apparition semble apporter une réponse aux interrogations les plus avides d'une époque, combler l'attente générale, se conformer aux règles d'un style accepté par tous, affronte surtout le jugement de l'histoire avec ce qu'elle a apporté en surplus. Les plus importantes des réponses qu'elle donne sont des réponses à des questions qui n'étaient pas posées, elle se manifeste toujours avec le visage de l'imprévisible, et la visite du vrai grand poète dans un siècle est toujours la visite de celui qui n'était pas attendu. Ce qui nous importe de Virgile n'est pas ce qui, dans son œuvre, a servi la politique d'Auguste, ce qui nous importe de Racine n'est pas ce qui dans son œuvre a vérifié les propositions de Boileau.

Autant il serait absurde de prétendre interdire aux poètes de demain, qui sont peut-être déjà nés, de se préoccuper du passé et du présent de la nation, de son sol et de son histoire, autant il serait absurde de vouloir leur assigner à l'avance leur domaine par des prescriptions ou par des défenses. Ils parleront de la France, des femmes ou des étoiles, des sueurs du travail et de la guerre ou des plus exquises opérations de l'esprit ; ils parleront de ce qui les inspirera. La seule chose qui soit certaine, c'est qu'ils ne mériteront et n'obtiendront une place digne de leurs grands devanciers qu'autant qu'ils répondront à l'appel non de ce temps, mais de tous les temps, et déconcerteront tous les efforts actuels faits non seulement pour fixer à l'avance le visage de leur création, mais encore pour le prévoir.

Ce qu'on peut pourtant annoncer, non comme certain, mais comme probable, c'est que la poésie française persévérera dans les voies que la littérature française suit depuis ses origines et qu'elle ne saurait sans doute abandonner sans de grands risques. Nul art poétique ne comporte plus que le nôtre d'invention et de convention, nul n'exige une transmutation plus complète, dans les laboratoires de la création poétique, des matériaux bruts de la sensation et du sentiment. Nulle parole n'est plus éloignée que la parole des poètes français du gémissement et du cri.

Il est souhaitable que les poètes français sachent, aujourd'hui comme hier, prendre le champ nécessaire à l'égard des peines et des joies des hommes qui les entourent, qu'ils ne se placent pas aux points les plus sensibles de l'épiderme de la nation, mais au foyer le mieux protégé de sa lucidité. La défiance des poètes français à l'égard des occasions trop prochaines et trop personnelles de pleurs, de chants, de désespoir ou d'enthousiasme se mesure à ce fait qu'aucun des événements vraiment épiques de notre histoire n'a donné naissance à un poème épique, que notre histoire et nos légendes françaises, le Graal, Tristan, Jeanne d'Arc, n'ont produit de grandes œuvres poétiques qu'au delà de nos frontières, et que les vers les plus héroïques et les plus douloureux de notre langue ont été inspirés non par nos victoires et nos défaites, mais par les combats de la Grèce légendaire et par la captivité de Babylone. Il n'est pas prouvé qu'il en sera toujours ainsi. Mais il est permis d'espérer que les poètes de demain, avant de s'asseoir à leur table de travail, sauront conquérir, à l'égard même des événements « historiques » les plus pesants et les plus proches, cette liberté d'esprit, condition de toute création vraiment parfaite, qu'ils ont acquise depuis des siècles au contact des dévastations, des blessures et des amours littéraires, et que leur voix s'élèvera, aussi claire et aussi pure, aussi calculée et aussi rigoureuse, même s'ils parlent des combats et des agonies qui nous entourent, que s'ils parlaient encore de Phèdre, d'Adonis et des dieux.

Demander aux poètes français cette indépendance sublime à l'égard de l'événement qui, seule, permet de s'élever des occasions qu'il offre de sérénité ou de passion à une hypostase vraiment immortelle, ce n'est pas dénier aux poètes et à la poésie le pouvoir et le droit de contribuer pour leur part à la survie et à la restauration de leur patrie temporelle abattue.

La poésie française tient une place glorieuse, qu'il importe de lui garder, dans cette civilisation très noble et très particulière qui a donné à la France, au cours de tant de siècles, non seulement un rayonnement singulier, mais encore la sève de sa croissance historique, la moelle de sa substance, le ciment de son unité. La poésie des grandes époques n'est pas cultivée en vase clos, loin de tout contact avec la communauté dont les poètes font partie : ce qu'il importe de considérer c'est seulement que cet art et les autres arts ne sont point liés à la communauté par la même sorte de services que le reste des activités humaines ; ils ne la servent qu'autant qu'ils la dominent, et leur fécondité ne se répand sur elle que des hautes régions où ils l'ont d'abord couronnée.

Le plus grand service que la poésie puisse rendre aujourd'hui à la France n'est pas sans doute d'être la voix, elle-même destinée à périr, de malheurs que nous savons éphémères ; elle est de contribuer, en ouvrant à des esprits prédestinés le champ des exercices les plus hauts, les plus désintéressés et les plus difficiles, à la conservation de ces vertus inapprochables de pureté et de vigueur, de rigueur et de grâce, de simplicité et de raffinement, de convention et de naturel, de limpidité et de densité, que la France a distinguées et chéries entre toutes, et qui seules lui permettront de renaître, non sous je ne sais quelle figure dégénérée et grossière, mais selon les traits inaltérés de son vrai visage.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les oiseaux au Cambodge

par le docteur ENGELBACH

DES quelque 955 oiseaux dénombrés actuellement en Indochine Française, moins de la moitié — quelque 365 espèces environ — est connue pour habiter le Cambodge. Pauvreté relative, partagée d'ailleurs par la Cochinchine, et qui s'oppose à la richesse de la faune avienne de certaines autres régions de l'Union.

Pays de plaines basses, çà et là coupées de chaînes de collines peu élevées sur la plus grande partie de son territoire, le royaume ne possède qu'un massif montagneux de quelque importance, dépassant 1.000 mètres, la chaîne des Cardamomes. Or, il est un fait d'observation courante que, dans les régions tropicales, l'avifaune, tant pour le nombre des individus que pour la variété des espèces, s'enrichit avec l'altitude et que c'est entre 1.000 et 2.000 mètres qu'elle trouve son expansion maxima et ses formes les plus spéciales. Remarquons tout de suite d'ailleurs que, précisément, l'unique massif des Cardamomes constitue, du point de vue ornithologique, la zone la moins connue de l'Indochine Française : seule une de ses ramifications terminales, la petite chaîne de l'Eléphant, a été jusqu'ici prospectée et encore seulement dans son extrémité méridionale, le plateau du Bokor.

***

Les oiseaux du Cambodge appartiennent d'une manière générale à la faune birmane et surtout à la faune malaise, comme tout le Sud indochinois : Cochinchine, Bas-Laos et Sud-Annam. Dans le nord de la péninsule, au contraire, la faune montre des caractères nettement chinois et, dans les régions élevées, himalayéens. Il est curieux de constater que la première remonte très haut vers le nord à l'ouest de la chaîne Annamitique, alors que la deuxième s'étend très loin au sud, sur le versant oriental de la cordillère. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, que la Pie ordinaire (notre Pie d'Europe et non le Merle Dyal qui lui ressemble en miniature et qui est si commun partout) descend le long de la côte jusqu'au cap Varella, alors qu'on la chercherait en vain à la même latitude dans le nord du Cambodge et le sud du Laos.

Ce caractère malais s'accentue encore du fait qu'un certain nombre d'espèces purement malaises se retrouvent au Cambodge et jusque dans le Bas-Laos, bien qu'elles soient inconnues à la même hauteur dans le nord du Tenasserim et la Basse-Birmanie.

Cette influence méridionale ne vaut évidemment que pour les sédentaires, car, dès la fin de septembre, la migration d'automne vient ajouter au stock des espèces purement tropicales maints oiseaux de la faune tempérée : petits passereaux, rapaces, échassiers et même palmipèdes, provenant en général des parties orientales de la Sibérie et du nord de la Chine.

***

Si la faune des oiseaux du Cambodge ne se montre pas d'une richesse exceptionnelle, du moins présente-t-elle quelques éléments qui la rendent à plus d'un titre intéressante.

Parmi la banale population des plaines, qui ne saurait différer dans ses grandes lignes de celle des contrées voisines, signalons cependant l'abondance des *Tisserins*, ces oiseaux célèbres par leurs nids en forme de cornues, suspendus aux branches des arbres et même des hautes herbes. Leur grosse extrémité se prolonge vers le bas en un tube plus ou moins long qui leur sert d'entrée. L'une des trois espèces, la plus rare, le *Tisserin doré*, dont le mâle est jaune vif, est vraiment commune au Cambodge. Mentionnons aussi le *Bruant auréole* qui, fuyant les rigueurs de l'hiver sibérien, apparaît en masse vers Prey-Veng : les gourmets le recherchent sous le nom d'Ortolan de Prey-Veng pour la délicatesse de sa chair qui vaut, paraît-il, celle de son cousin d'Europe, le vrai *Bruant Ortolan*.

La présence d'un lac de vaste surface, l'étendue des zones régulièrement inondées laissant jusqu'à une période avancée de la saison sèche de nombreux points d'eau,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

l'existence d'un grand fleuve qui le traverse du nord au sud, attire dans le pays un nombre considérable d'oiseaux aquatiques. Nulle part ailleurs, sauf dans certaines parties de la Cochinchine, on n'en observe une telle abondance et une telle variété : Grues antigones, Cigognes épiscopales dites Avocats, Cigognes tantales aux pennes roses qui les font prendre souvent pour des Flammants, Marabouts, grandes et petites Aigrettes, petits Hérons blancs garde-bœufs, Hérons cendrés et pourprés, Cigognes bec-ouvert aux mandibules curieusement disjointes, Canards dendrocygnes connus sous le nom erronné de Sarcelles, vraies Sarcelles en migration et toute la tribu des petits échassiers parmi lesquels la Bécassine à queue pointue, se rencontrent pour ainsi dire à chaque pas. Le Cambodge, particulièrement dans les régions situées au nord du Grand-Lac entre Kompong-Thom et Siemréap, paraît même être le centre de dispersion du très rare Ibis géant, grand Ibis de teinte sombre, plus pâle sur la tête et le cou, plus gris sur les grandes pennes internes de l'aile. En dehors de certains points de la Cochinchine et du Bas-Laos, il ne s'est montré jusqu'ici que dans la Thailande et le nord de la péninsule malaise, et encore en de rares occasions.

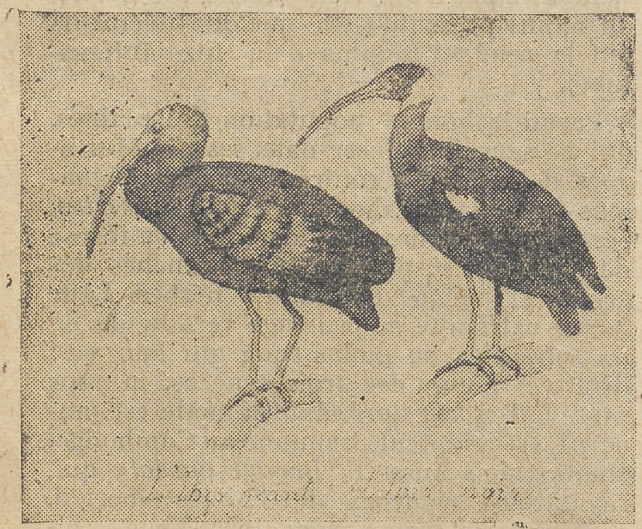

Un autre Ibis, le Falcinelle, de petite taille, au plumage roux et noir lustré de reflets métalliques, ne se montre qu'au moment du passage, fin juillet, et encore dans une zone strictement localisée aux environs de Siemréap. C'est le seul point de l'Indochine où il ait été constaté jusqu'ici.

Il en est de même du Flammant rose, ce curieux échassier aux pattes palmées, au cou démesurément long, au bec si curieusement coudé vers le bas : il n'a été vu que sur les bords du Grand-Lac et sa présence y paraît exceptionnelle.

Le large cours du Mékong lui-même, coupé en amont de Kratié par les rapides de Sambor et des Préapattang, offre un site propice à quelques oiseaux qu'on n'a point coutume de voir dans le reste de la colonie. C'est là, en effet, quand aux basses eaux les seuils sont découverts et laissent émerger leurs bancs de sable, leurs barres rocheuses et leurs îlots couverts d'arbustes et de hautes herbes, qu'on trouve le Bec-en-ciseaux. Ce singulier palmipède apparenté aux Mouettes est noir en dessus, blanc en dessous, avec une queue blanche centrée de noir et des pattes rouges. Il possède un bec vraiment extraordinaire : les deux mandibules amincies jusqu'à ressembler à deux lames de couteau sont inégalement longues, l'inférieure dépassant de beaucoup la



supérieure. Une telle disposition répond au mode de préhension de la nourriture, minuscules poissons, petits crustacés et probablement algues et herbes aquatiques ; volant au ras de l'eau il tient son bec ouvert, l'extrémité seule de la mandibule inférieure étant immergée ; il semble labourer ainsi la surface du fleuve.

C'est là aussi que s'observe la *Glareole lactée*, hôte des fleuves birmans et indiens. Elle a plus les allures d'une grosse hirondelle que d'un échassier. Brun pâle en dessus avec la queue blanche terminée de noir et avec l'aile frangée en arrière de blanc, on la voit explorer d'un vol léger les endroits où le fleuve s'encombre de bancs rocheux. Elle s'avance d'ailleurs assez haut au Laos sur le Mékong et sur son affluent la Sé-Khong.

Le Grand œdicnème enfin, sorte de gros Pluvier brun pâle et blanc avec la tête bariolée de bandes noires et des yeux anor-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

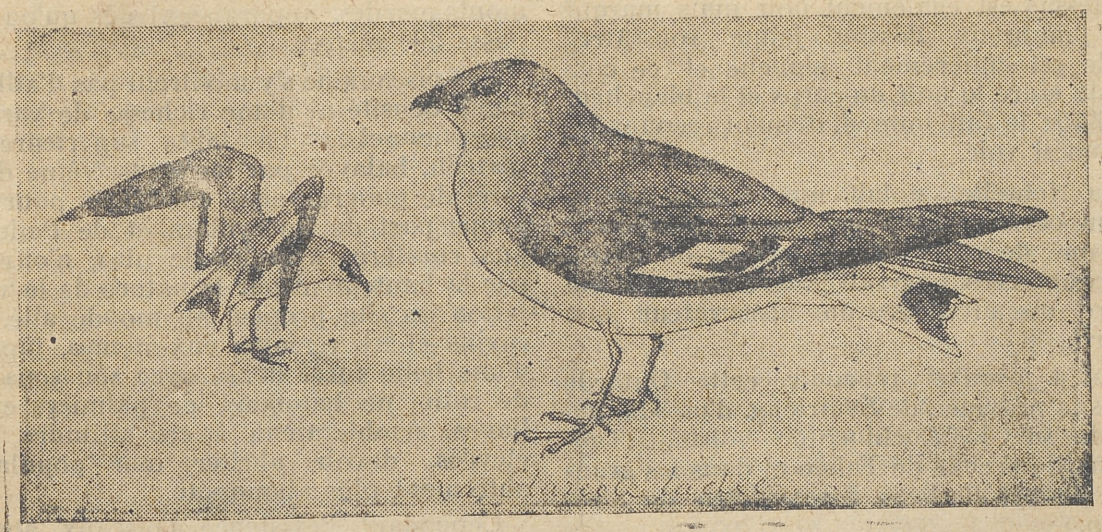

malement grands, ce qui paraît lié à une vie nocturne ou tout au moins crépusculaire, sans être aussi localisé, semble également faire du haut Mékong cambodgien son habitat de prédilection.



***

En maints endroits de la plaine, notamment vers Svairieng et Kompong-Trabek au sud-est, et, du côté opposé, dans l'ouest de Siemréap vers Sisophon, s'étalent parfois à perte de vue des espaces incultes où le tapis des hautes graminées ne se parsème guère que de maigres buissons et, çà et là, d'arbres chétifs. C'est dans ces plaines herbeuses que l'on rencontre le plus volontiers les troupes d'Alouettes des champs, presque semblables à celles de France, et les petites bandes du charmant *Bengali amandava*, à la robe rouge si délicatement pointillée de blanc chez les mâles. La douceur de son chant et la beauté de son plumage en font un oiseau de cage très estimé des amateurs.

Mais d'un bien autre intérêt est la petite Outarde du Cambodge qu'on chercherait en vain dans les autres contrées indochinoises au sens large du mot. Cet oiseau, à longues pattes et à doigts courts de coureur, a une taille et une livrée différentes selon le sexe.



Le mâle, dont l'arrière de la tête s'orne de plumes allongées formant huppe et dont les plumes de la gorge sont étroites et lancéolées, a la tête, le cou et le dessous noirs ;

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

le dessus est également noir mais marqué de nombreux dessins jaune roussâtre ; l'aile est entièrement blanche et ce contraste entre le noir du corps et la blancheur de l'aile le fait immédiatement reconnaître quand il vole.

La femelle, notablement plus petite, jaune ocreux tirant sur le roux avec le dos marqué de stries, de taches et de barres noires serrées, pourrait passer pour un tout autre oiseau pour un observateur non averti.

On a jusqu'ici rencontré cette Outarde dans la province de Svairieng, d'où elle déborde sur la Cochinchine voisine (Tayninh), dans celle de Takeo et dans les grandes plaines herbées des environs de Sisophon.

L'existence en ce pays d'un tel oiseau, connue cependant depuis longtemps de beaucoup de chasseurs, avait échappé à l'attention des naturalistes, chose d'autant plus curieuse que les collections du Muséum National d'Histoire naturelle en possédait deux exemplaires envoyés vers 1880 par Pierre, alors directeur du jardin botanique de Saigon. On considérait que les Outardes disparaissaient de l'Asie tropicale à l'est du Bengale et ce n'est qu'en 1928 que leur présence au Cambodge fut signalée par M. Delacour dans une publication scientifique. Il s'agit d'une Outarde étroitement apparentée à la petite Outarde, ou Florican du Bengale, qui habite les plaines de la moitié orientale de l'Inde nord. L'isolement remarquable de ce groupement à quelque 1.500 kilomètres de ses congénères, l'influence des conditions locales, ont amené de très légères mais très nettes différences dans sa morphologie et dans son plumage, si bien qu'on la tient comme une race locale, ou pour parler d'une manière plus moderne, comme une sous-espèce de l'oiseau indien.

***

Assez différente se montre la faune avienne des seules montagnes actuellement connues au point de vue qui nous occupe : la chaîne de l'Eléphant et plus spécialement les hauteurs du Bokor, élevées à un millier de mètres au-dessus de la mer.

Si bon nombre d'oiseaux ubiquistes s'accommodant de tous les climats et de toutes les altitudes s'y montrent encore, une certaine quantité d'espèces, plus spécifiquement montagnardes, apparaissent dès qu'on dépasse 500 mètres.

Les oiseaux ne s'y montrent pas d'ailleurs d'une densité ni d'une richesse de variétés exceptionnelles. La table supérieure du plateau, balayée par les vents, vêtue d'une forêt de maigre venue constituée pour une bonne part de Dacrydium et de Podocarpus, conifères à facies de pins, n'offre ni par la hauteur ni par la nature de la végétation un site propice au monde ailé. Les ravins et les versants eux-mêmes, tapissés d'une belle forêt dense avec son sous-bois de rotin, de bambous, de palmiers et de lianes, sembleraient, à ces altitudes déjà élevées, devoir abriter une population autrement plus abondante.

Cependant l'existence d'oiseaux absolument propres à ce massif, la présence d'espèces monticoles généralement répandues dans les régions élevées de la péninsule mais ayant pris ici quelques caractère spéciaux, offre pour le naturaliste un intérêt considérable.

Citons par exemple la Brève bleue du Cambodge, sorte de merle de forme trapue, à aile et queue courtes, à pattes hautes et robustes. Vivant très près du sol, au plus profond du couvert, elle n'est que très rarement aperçue et ne se décèle que par son cri, un long sifflement caractéristique progressivement décroissant, mais se relevant en un son terminal bref et aigu.



La Brève bleue

Elle est blanc bleuâtre barrée de noir en dessous, bleu cobalt en dessus avec une lar-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ge tache rouge sur la nuque. Mais par suite d'une pigmentation beaucoup moins intense, ce rouge, chez la Brève du Bokor, s'atténue et tourne même au jaunâtre sur les côtés alors que chez les autres Brèves bleues du Laos, de l'Annam et de l'Himalaya il reste uniforme et éclatant.

Mentionnons encore le très rare Dicée à ventre jaune. Ce minuscule passereau — il a la longueur du pouce — remplace ici son proche parent de la plaine, le Dicée à dos écarlate, noir avec tout le dessus rouge vermillon, si commun en plaine et jusque dans les jardins de Phnom-penh.

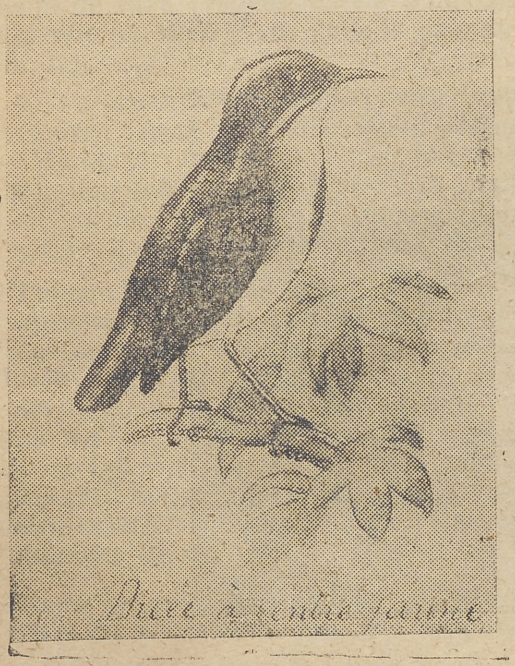

Le 18 décembre 1934, sur une terrasse rocheuse terminant l'éperon du Bokor, j'eus l'occasion de l'apercevoir pour la première fois, spectacle inoubliable pour un naturaliste, car on n'en connaissait alors que trois spécimens. Il était perché à moins de 1 m. 50 sur la branche d'un arbre qui se projetait au-dessus de la falaise. A la grande déception du collectionneur, il était impossible de s'en emparer, car le tirer aurait été un massacre sans profit. Du moins me laissa-t-il admirer longuement le bleu-vert métallique de sa tête et de son dos qui brillait au soleil et le délicat jaune ocre de ses parties inférieures qui, comme il arrive souvent sur les oiseaux vus dans la nature, s'avivait à la grande lumière du jour.

J'ai pu, par la suite, en obtenir un couple, ce qui n'est pas chose aisée, ces minuscules oiseaux fréquentant, à quelque quarante mètres du sol, les grands arbres et se déplaçant avec une vivacité qui désespère le tireur.

Plus connus des non-spécialistes sont la Perdrix du Cambodge et le Faisan du Bokor, qui sont eux aussi strictement cantonnés dans cette chaîne et probablement dans tous les monts des Cardamomes.

La première est une petite Perdrix percheuse de forêt épaisse, brun roux à flancs ornés de grandes taches blanches cerclées de noir et à dos brun tirant sur l'olive finement barré de noir. Elle ne ressemble en rien aux autres Perdrix de l'Indochine et même des contrées voisines, sa plus proche parente habitant Bornéo.



Relativement fort commune sur le versant oriental du Bokor au-dessus de 400 mètres, elle paraît beaucoup moins sauvage que ses congénères et ne craint pas de s'aventurer dans les endroits où le sous-bois est dégarni de végétation. J'ai pu, au prix d'une immobilité absolue, en voir presque à mes pieds et ai pu ainsi observer — en juin — un couple promenant de tout jeunes poussins.

Il n'en va pas de même du Faisan connu des ornithologistes sous le nom de Faisan de Lewis. D'un naturel très farouche, il ne quitte guère les taillis : tout au plus a-t-on la chance de le surprendre sur la route qui mène au Bokor, mais, à la moindre alerte, il regagne le couvert.

On peut toutefois, se le procurer vivant au marché de Kampot où les piègeurs l'apportent volontiers, à certaines saisons. On a pu longtemps en voir au jardin bota-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nique de Saigon et à Phnom-penh au jardin du Phnôm. J'ai pendant deux ans possédé en volière deux mâles et une femelle qui vécurent ensemble pendant une dizaine de mois dans la plus parfaite entente ; puis, brusquement, en janvier, les mâles commencèrent à se battre et si farouchement qu'il fallut les séparer. La cause de cette inimitié était-elle le début de la pariade, qui au dire des habitants, se place à peu près à cette époque ?

Mais l'accouplement n'eut pas lieu, ces faisans, comme d'autres, ne se reproduisant pas en captivité dans leur patrie, alors que, chose étonnante, importés en Europe, ils s'accouplent dès leur arrivée.

est également huppée et a les côtés de la tête et les pattes rouges comme le mâle.

***

L'inventaire des oiseaux du Cambodge, tel qu'il s'établit à l'heure actuelle, est-il définitif ? Sans parler de migrateurs rares non encore signalés, il y a lieu de penser que tout n'est pas dit dans ce domaine. Répétons-le, la plus grande partie de la chaîne des Cardamomes, qui culmine entre 1.000 et 2.000 mètres, n'a jamais été parcourue par un ornithologiste. Une exploration systématique de cette contrée y décèlera probablement la présence d'oiseaux sinon nouveaux pour la science, du moins

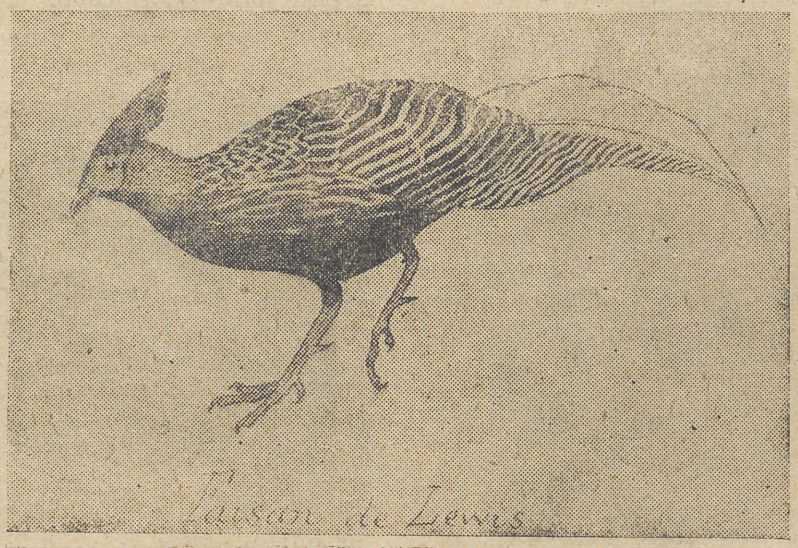

Ce faisan, décrit pour la première fois en 1928 par MM. Delacour et Jabouille, appartient au groupe des Faisans argentés cantonnés dans le sud de la Chine, la Birmanie orientale et la chaîne Annamitique.

Mais le mâle, au lieu d'avoir comme ceux-ci le dos blanc marqué de barres noires plus ou moins larges et plus ou moins rapprochées selon qu'ils habitent plus au nord ou plus au sud, a le dos noir avec de fines barres blanches assez espacées. Comme chez les argentés, le dessous est noir strié de blanc aux flancs, les côtés de la tête huppée, dénudés et rouges, les plumes blanches du milieu de la queue élégamment arquées et les pattes rouges.

La femelle, de teinte générale brun roux,

encore inconnus au Cambodge et peut-être dans le reste de l'Indochine.

Bien plus, la prospection des grandes régions boisées de plaine et de la « mangrove », cette ceinture de palétuviers qui borde une partie du littoral, doit vraisemblablement faire retrouver un certain nombre d'espèces, recueillies de 1875 à 1877 en Basse-Cochinchine par le docteur Tirant, mais qui semblent en avoir complètement disparu maintenant, par suite sans doute d'importantes modifications du milieu, déboisement par exemple.

Or, précisément, quelques-unes d'entre elles ont pu être récemment retrouvées au Cambodge. Ici encore, l'avenir permettra probablement d'intéressantes découvertes.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LES STATIONS D'ALTITUDE DE L'INDOCHINE

LE MONT BAVI

par G. TUCAT
Résident de France à Sontây

L'ÉLOIGNEMENT ou l'exiguïté des stations d'altitude existantes au Tonkin (Chapa, Tam-dao, Mâu-son) ont conduit l'Administration à entreprendre, dès le début de 1942, l'aménagement d'une station nouvelle au Mont Bavi, dans la province de Son-tay.

Si surprenant que cela puisse paraître, ce massif, situé à 55 kilomètres seulement de Hanoi et pénétré par une route, depuis 1924, dans son flanc nord, aux cotes 400-500, était encore, il y a deux ans, inconnu des Tonkinois, Français ou Annamites.

Pourquoi s'était-on arrêté à la cote 400 ? Pourquoi n'avait-on pas été plus haut ? La ligne de crête n'était-elle pas utilisable ? Quelle était sa configuration ? Quel était aussi le mystère de ce mont sacré si redoutable à l'âme inquiète de Jules Boissière, de ses cavernes et de ses forêts ? Quelles visions rimbaldiennes, prédites par les initiés, attendaient le visiteur aventureux dans l'obscurité de ses antres ?

... où les serpents géants dévorés des punaises
choient des arbres tordus avec de noirs parfums...

Pourquoi donc, contre toute raison, aucune station d'importance n'avait-elle pas été établie dans ce massif ?

Questions récemment discutées dans la presse et dans cette revue même.

Quoi qu'il en soit des raisons données ici et là, il résulte de documents administratifs que le Protectorat s'était toujours refusé à engager au Bavi quelque dépense avant que l'équipement des stations de Chapa et du Tamdao ne soit achevé.

Mais en place de tous ces arguments trop raisonnables, comment ne pas croire que les génies dont ce mont est le domaine, qui furent hommes de cette terre d'Annam, n'ont pas mis quelque douce malice à écarter du Tan-Viên, si longtemps, les entreprises des humains ? Ils leur ont suggéré d'installer leurs délassements d'été très loin d'eux, vers le pays des Seize Châu, où la nourriture est rare et dont l'accès n'est possible que par une machine à feu incommode, ou, narquoisement, de s'entasser, sans esprit, à leur vue, comme pour mieux jouir de cette dérision, dans un cirque exigu où les pas sont comptés et où les brouillards, par surcroît, sont maîtres. Et lorsque, enfin, ils consentent à se laisser aborder, c'est dans un temps, qu'ils ont choisi, où les difficultés rendent toute agitation, à leurs yeux, risible.

Génies souriants et complaisants à qui sait aborder leur domaine d'un cœur fervent, cléments et secourables ! Non pas les génies d'épouvante de Boissière ! Leur montagne n'abrite pas dans ses flancs de cavernes, ni leurs forêts de fauves ou de serpents, mais une faune séraphique de Saint d'Assise : écureuils de toutes dimensions et de tout pelage, noirs, gris ou roux, faisans blancs, chevreuils et, en novembre, dans les fourrés des pentes ouest, des levées étonnantes de bécasses.

***

Le Bavi, nom vulgaire du mont Tan-Viên, a sa légende, très populaire. Il abrite le Génie de la Montagne, qui était dans sa vie terrestre un bûcheron nommé Nguyên-Trung, du village de Giap-thuong, situé au pied du massif, lequel, doué de pouvoirs miraculeux en raison de ses vertus, entra en rivalité avec le Roi des Eaux pour la conquête de la fille du roi Hung-Vuong, qui régnait 350 ans avant J.-C. sur le territoire dont la capitale était sur l'emplacement actuel de Viétri. Pour venger sa déconvenue, le Génie des Eaux enserra le Tan-Viên d'un réseau de cours d'eau, le Sông Day à l'est, la rivière Noire à l'ouest et, au nord, le fleuve Rouge, le grand fleuve redoutable aux eaux troubles. Depuis ce temps, il recommence tous les ans en juin et juillet la même lutte sans pouvoir faire taire sa haine. D'où les deux vers célèbres :

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Tant qu'on verra le mont Tan-Viên et les fleuves [du Tonkin,
La guerre allumée par la vengeance et la jalousie [se répétera chaque année sans pouvoir jamais [s'éteindre.

Cependant, dans sa sérénité, Nguyên-Trung prodiguait ses bienfaits aux habitants. Il apporta la paix là où la piraterie faisait rage. Afin de se ménager des relais dans ses déplacements, il ordonna la construction de trois temples au mont Tan-Viên : l'un au sommet, le Temple supérieur, ou Dên Thuong (aujourd'hui disparu), l'autre au flanc occidental, ou Dên Trung, et le troisième dans la plaine, ou Dên Ha (dans le village de Thu-Phap). Il fit construire encore autour de la montagne, aux quatre points cardinaux, quatre autres temples, asiles de fraîcheur : à l'est, le Dên Và, dans le village de Yên-Vê ; à l'ouest, le temple de Yên-Cu ; au nord, celui de Yên-Lac, dans la province de Vinh-yên, et, au sud, le temple de Vât-Lai (phu de Quang-oai, Sontay).

A l'âge de 31 ans, au 5e mois de l'année Dinh-Hoi, il disparut dans les régions éthérées. L'Empereur de Jade le fit entrer dans l'immortalité et le nomma génie du mont Tan-Viên. Depuis cette époque, il descend de temps en temps sur la terre pour soulager les souffrances de ses compatriotes. Quand il arrête ses pas au mont Bavi, les tigres et les héros viennent humblement lui tenir compagnie. En l'an 618 avant J.-C., sous la dynastie des Duong, le Gouverneur chinois Cao-Biên (illustre géomancien) monta au Tan-Viên dans l'intention d'en chasser le génie, mais tous ses efforts échouèrent piteusement.

D'après les croyances populaires, il existait jadis au Bavi un arbre du nom de Vô-phong-dôc-giao-thao, capable de se mouvoir de lui-même sans le concours du vent ; chacune de ses feuilles avait deux limbes qui se fermaient et s'ouvraient à volonté.

En l'an 1072, le roi Ly-Nhân-Tôn fit construire au sommet de la montagne une tour à vingt étages.

En 1136, en la 17e année de Minh-Mang, l'empereur fit graver le plan du mont Tan-Viên sur les portes du temple dédié à Thuân-Tôn.

Le génie du mont Tan-Viên est l'un des Quatre Immortels de l'Empire d'Annam, les trois autres sont le génie Phù-Dông Thiên-Vuong, dont le culte est célébré à Phu-Dông, huyên de Tiên-du (Bac-ninh) ; le génie Tru-Dông-Tu, dont le culte est célébré à Khoai-châu (Hung-yên) ; le génie Tu-Dao-Hanh, dont le culte est célébré à la pagode de Sài-Son (phu de Quôc-oai, Sontay). Le génie du Tan-Viên est le génie des provinces de Son-tay, Vinh-yên, Phu-tho. D'après les registres fonciers du règne de Gia-Long, le village de Giap-thuong (huyên de Bât-bat, Sontay) consacrait 278 mâu de rizières cultuelles au Génie Tan-Viên.

***

La première pénétration du massif fut, de nos jours, réalisée par le Résident de France à Sontay Muselier qui, en 1902, ainsi que l'atteste une inscription de la pagode de Vi-Thuy (Tong), fit reconstruire au sommet, qui est plat sur une surface de 2.000 mètres carrés environ, le Dên-Thuong, et aménager une piste d'accès marquée sur la carte au 100.000e. Cette piste se développe, à partir de la route du camp militaire, sur le versant rivière Noire, vient aboutir au col situé entre le pic Nord et le pic du Milieu et atteignait le sommet par la ligne de crête. Elle a été réparée en 1942 et constitue une promenade agréable sous bois. La pagode édifiée en 1902 n'existait plus en 1942. On voyait encore sur son emplacement des débris de charpentes et de briques.

Il faut arriver à la guerre de 1914 pour voir se réaliser les premières installations. On accédait à cette époque par un sentier à la cote 400. A cet endroit, M. Marius Borel, dont la plantation était située au pied du massif, obtenait, en 1916, une concession d'une quinzaine d'hectares où il établissait une entreprise d'élevage et une habitation d'été, la première. En 1923, le Résident de France à Sontay, M. Lachaud, entreprit la construction de la route actuelle en partant des étables Borel jusqu'à la cote 400, sur une longueur de 6 kilomètres. Cette route fut terminée l'année suivante par le Résident Wintrebert, qui préconisait l'installation d'une station à la cote 800, à l'emplacement actuel du Camp de Jeunesse. Mais l'Administration du Protectorat ayant toujours refusé l'octroi de crédits pour l'aménagement d'une station au Bavi pour les raisons que nous avons dites, la route ne fut pas poursuivie plus loin et resta telle jusqu'en 1937. A cette date, la cote 400 ne comprenait que quatre villas. A la villa Borel étaient venues s'ajouter la villa de la Résidence de Sontay, la villa de M. Demolle (1929) et la villa de M. le docteur Joyeux (1935). De 1935 à 1939, cette petite station s'accroissait d'un hôtel de douze chambres

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

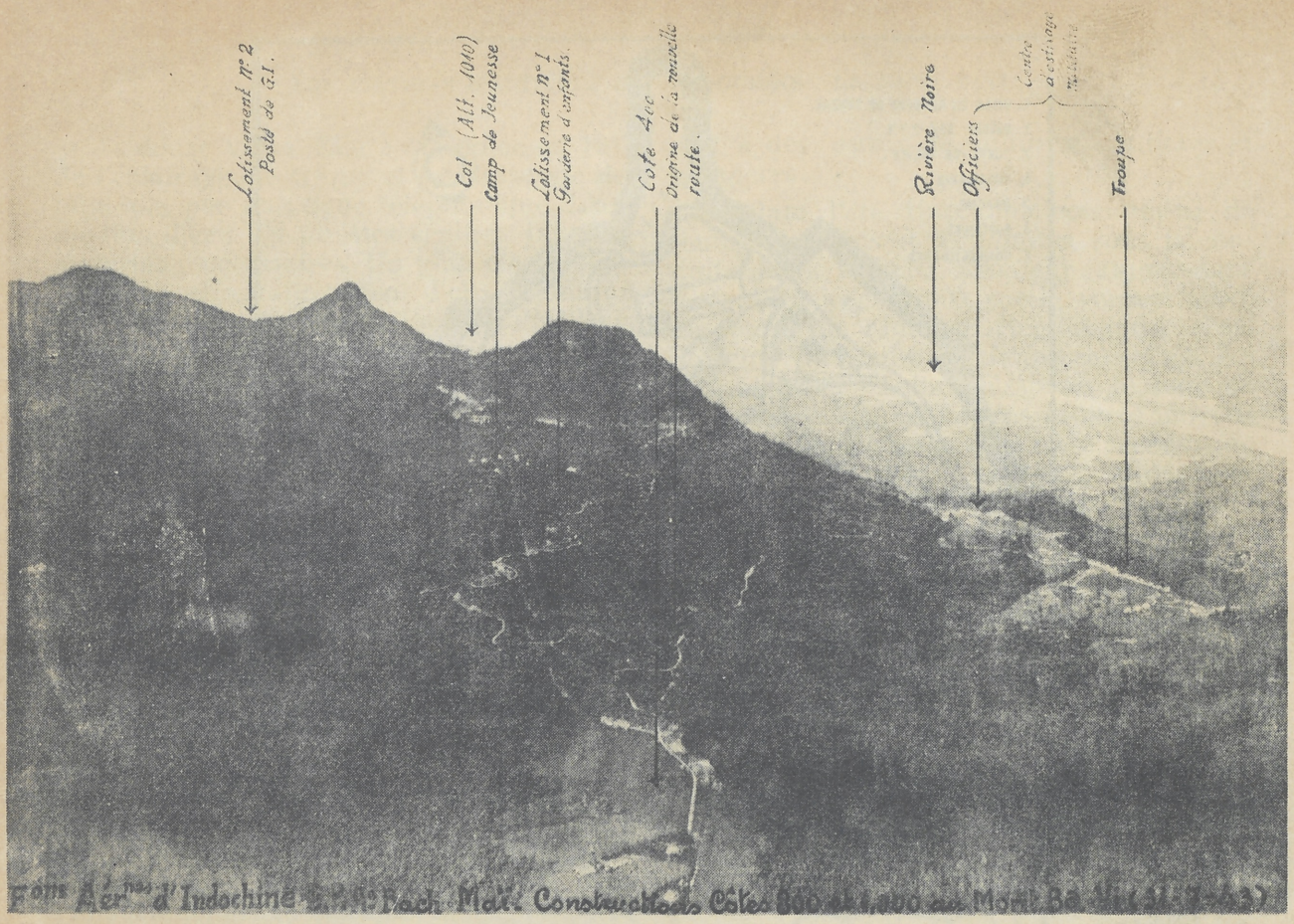

Le Mont Bavi. — Vue d'ensemble.

MASSIF DU BAVI

NOUVELLE STATION D'ALTITUDE (Cote 1000)

Echelle 1/20.000 e

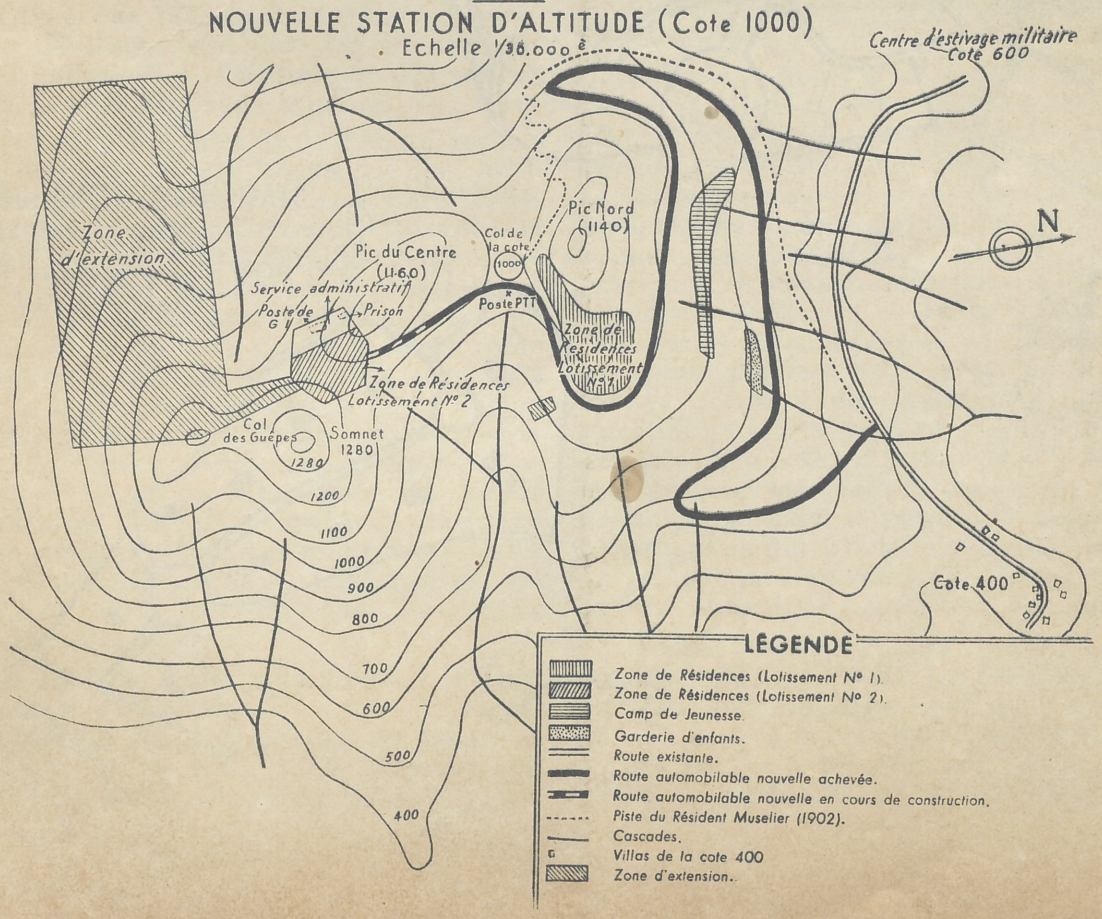

LÉGENDE

- Zone de Résidences (Lotissement N° 1).
- Zone de Résidences (Lotissement N° 2).
- Camp de Jeunesse.
- Garderie d'enfants.
- Route existante.
- Route automobilable nouvelle achevée.
- Route automobilable nouvelle en cours de construction.
- Piste du Résident Muselier (1902).
- Cascades.
- Villas de la cote 400
- Zone d'extension.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

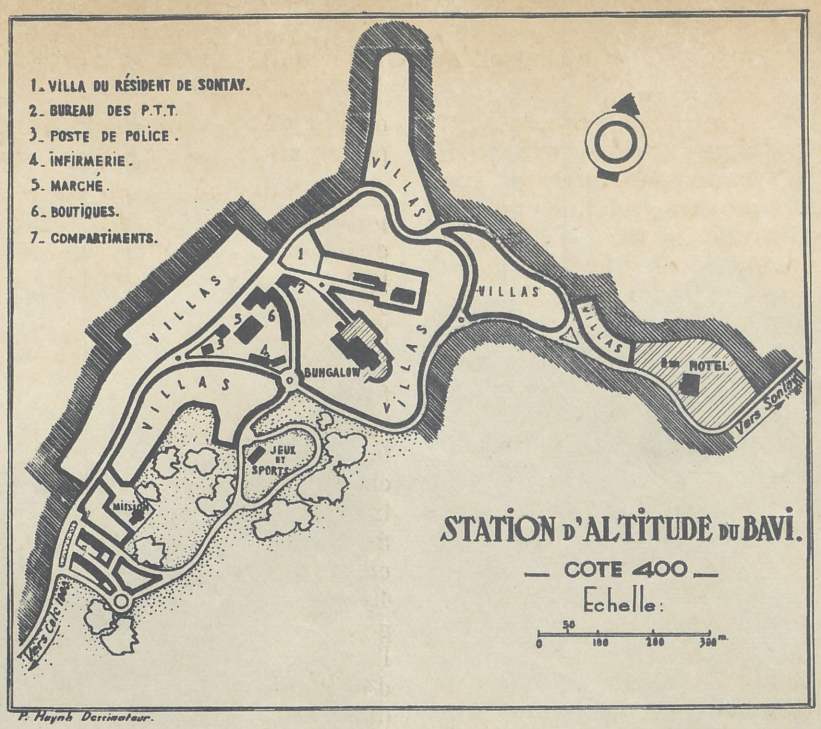

P. Haynb Dessinateur.

STATION D'ALTITUDE DU BAVI (Cote 1000)

PLAN DU LOTISSEMENT Nº 1

Echelle 1/6.000è

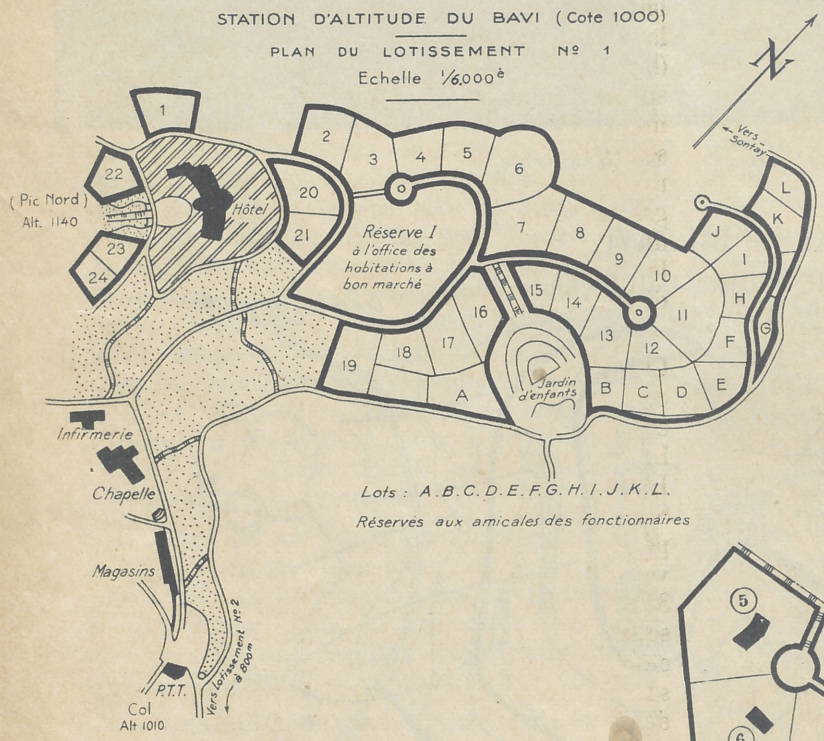

Lots : A.B.C.D.E.F.G.H.I.J.K.L.

Réservés aux amicales des fonctionnaires

STATION D'ALTITUDE DU BAVI

COTE 1000

PLAN DU LOTISSEMENT Nº 2

Echelle 1/29.00è

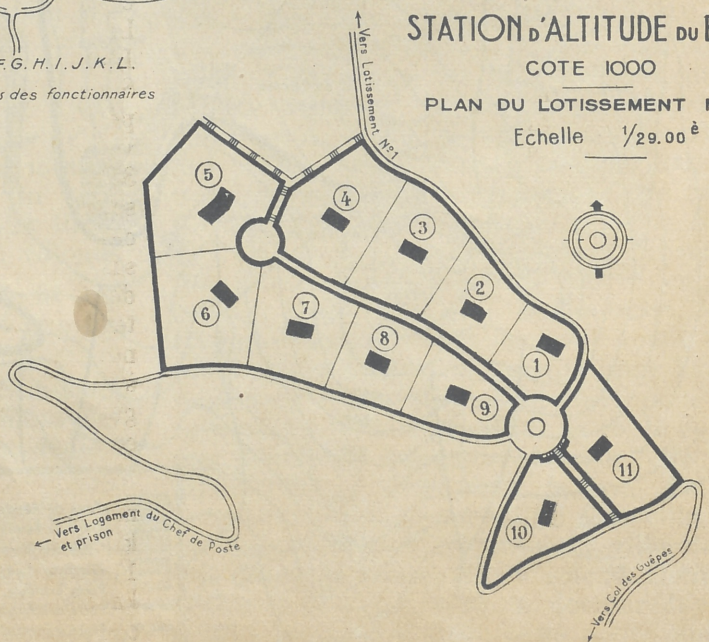

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

et de douze villas. Elle a été dotée en 1942 de l'éclairage électrique et est desservie depuis lors par une ligne téléphonique. L'adduction d'eau n'a pu être réalisée faute de matériaux nécessaires. Un plan d'aménagement de cette station vient d'être établi, où sont prévus un bureau de Poste, un marché, un terrain de sports. Une route nouvelle partant de l'hôtel et aboutissant à la route actuelle à travers la « Prairie Borel » dégagera la Station en détournant la circulation des gros véhicules de la « Zone de résidence ».

Il est à prévoir que cette station, quoique située à l'altitude assez basse de 400 mètres, connaîtra encore, malgré la concurrence de sa voisine de la cote 1.000, un développement qui n'a été très lent jusqu'ici que parce que les propriétaires n'étaient pas assurés de voir se réaliser les aménagements indispensables à l'existence d'une station (électricité, téléphone, adduction d'eau, service de transports, etc...). Elle est très bien située sur des croupes ventilées où le brouillard ne stagne jamais. On n'y ressent pas le coup de fouet des altitudes supérieures, mais l'abaissement très sensible de la température, la nuit, permet toujours le sommeil. Elle a ses partisans convaincus et désintéressés qui la recherchent pour son calme, son manque d'apprêts.

A partir de 1937, le Bavi connut un nouveau développement par l'installation sur la croupe nord, à l'altitude de 600 mètres, d'un Centre d'estivage militaire.

L'autorité militaire avait d'abord recherché une voie d'accès à cette croupe, indépendante, en partant de la rivière Noire. Mais des difficultés d'exécution, tenant à la nature du terrain et à l'insalubrité de la région, lui firent abandonner le projet et entreprendre la continuation de la route qui avait son terme à la cote 400. Cette route a été construite de mai 1937 à mars 1938 par le capitaine Lagarrigue, de la Légion Etrangère, et une compagnie de légionnaires. Ce Centre d'estivage est conçu pour recevoir la troupe européenne, par unités constituées avec leurs cadres. Il comprend dans son état actuel une quinzaine de bâtiments définitifs et deux mess-cercles. En dépit des difficultés actuelles, les travaux continuent activement.

En 1937, M. Regimbaud, hôtelier à Tong, installait sur le versant nord du massif proprement dit, à la cote 600, en pleine forêt, une petite maison de planches qui devait lui servir de séjour d'été et procédait à des essais de cultures fruitières et potagères.

Pendant l'été 1940, une soixantaine de jeunes Français et Annamites, sous la conduite du R. P. Seitz, venaient camper dans la forêt, à la cote 800, sur le versant nord, au-dessus du « Plateau Regimbaud ». C'est l'origine du Camp de Jeunesse actuel. En 1941, le R. P. Seitz réussissait le tour de force de construire par ses propres moyens sur cet emplacement où l'on n'accédait de la cote 400 que par un sentier pénible, deux chalets en maçonnerie, dont l'un de 30 mètres de long. En 1942, avec l'aide de l'Administration, trois nouvelles bâtisses étaient édifiées. Ce camp, conçu pour recevoir 400 jeunes gens, occupe dans toute sa largeur le versant nord du massif, de l'est à l'ouest ; il a une superficie d'une dizaine d'hectares, comprend deux grands chalets (dortoirs et réfectoires), une dizaine de petits chalets dits « canaques », un grand bâtiment abritant les services du Camp et la direction, avec dépendances importantes (buanderie, ateliers, magasins), une cuisine spacieuse avec boulangerie, un petit bâtiment et une chapelle aux lignes d'une sobriété émouvante. La vaste place de rassemblement entre la chapelle et les grands chalets est dominée par le rebord du pic Nord et cette masse sombre ajoute, la nuit, aux feux de camp, un effet grandiose.

Le roc et la forêt n'ont cédé la place au Camp que dans la stricte mesure où le nécessitait l'installation des bâtiments. Le nécessaire existe, mais rien que le nécessaire. Le cuisinier seul est voué au « confortable ». L'effort est en tout requis des campeurs. Sous la direction du R. P. Seitz, éducateur pénétrant et enthousiaste, assisté du dévouement d'officiers et de prêtres, 250 à 350 jeunes gens, Français ou Annamites, sont pliés, pendant deux mois, aux exercices du corps et aux disciplines morales susceptibles seules de donner des têtes solides et saines. « On marche autant avec sa tête qu'avec ses pieds », disait, de façon nullement triviale, ce sergent de marsouins à Barnavaux qui traînait la jambe en grognant, par soulagement, en queue de la colonne et avait ce jour-là bien des excuses.

La route d'accès à la cote 1.000 était commencée le 26 février 1942. Les deux premiers kilomètres étaient achevés en deux mois, le 1er mai, jusqu'à la cote 600. Ils permettaient l'accès au Camp de Jeunesse. Les travaux ont été repris après l'achèvement de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

l'étude du tracé le 18 novembre 1942 : le lotissement n° 1 à la cote 1.000 était atteint le 23 avril 1943. La route accède actuellement à 500 mètres du lotissement n° 2. Cette route, d'une longueur de 6 kilomètres depuis son origine sur la route militaire jusqu'au col, a été exécutée avec la main-d'œuvre pénale par les sous-inspecteurs de la Garde Indochinoise Méchard et Grimaud, ce dernier, nature d'élite, mort à la peine en janvier 1944. Elle a nécessité des dérochements importants, une longueur de 200 mètres environ de murs de soutènement ; elle comporte trois virages, la pente n'excède pas 10 %.

Le Bavi, comme son nom l'indique, comprend trois sommets : le massif qui les supporte est orienté S.-E.-N.-O. et forme arc de cercle, la convexité vers le S.-O. (Rocher Notre-Dame). Le sommet S.-E. est le plus élevé : 1.284 mètres. Le sommet du milieu a 1.160 mètres et le sommet N.-O. 1.140 mètres.

Du pic N.-O. au pic S.-E. le relief se présente comme suit en suivant la ligne de crête :

Le pic N.-O. repose sur un plateau descendant sur le versant fleuve Rouge d'une superficie d'une vingtaine d'hectares. L'altitude du point bâtissable le plus bas est de 980 mètres, celle du point bâtissable le plus élevé, 1.070 mètres. C'est sur ce plateau qu'a été établi le lotissement n° 1.

Un col (altitude 1.010 mètres) sépare le pic N.-O. du pic du Milieu. Les deux versants de ce dernier pic ne sont pas bâtissables.

Entre le pic du Milieu et le pic S.-E. (sommet) existe une arête d'un kilomètre de large environ du versant fleuve Rouge au versant rivière Noire descendant en pente assez abrupte sur le versant rivière Noire, d'une superficie d'une dizaine d'hectares environ. C'est sur cette arête (altitude 1.080 mètres) qu'a été établi le lotissement n° 2.

Le versant rivière Noire du sommet est bâtissable à l'altitude de 1.100 mètres. Du sommet se détache vers l'ouest, perpendiculairement à la chaîne qui supporte les trois sommets, une arête qui descend jusqu'à la cote 730 et se relève jusqu'à la cote 830. Cette arête est également bâtissable. Elle constitue la zone des extensions.

Quelles sont les possibilités de cette station nouvelle ? Quel intérêt particulier présente-t-elle comparée à ses aînées : Chapa et le Tam-dao ?

Il s'est établi à propos du Bavi, depuis vingt ans, une légende tenace : le Bavi est inutilisable pour une station d'altitude parce qu'il n'y a pas d'eau. On trouve cette affirmation énoncée dans des correspondances officielles d'il y a quinze ans. Il n'y a pas, en effet, au Bavi, de cascade grandiose comme au Tam-dao, encore qu'il serait facile d'en fabriquer une. Pourtant la première cascade qui ait été relevée au sommet a été vue d'avion, mais elle tombe sur le versant rivière Noire et son accès était très malaisé quand la forêt était intacte. Ce qui a peut-être pu donner lieu à cette affirmation, c'est que le plateau constituant le lotissement n° 1, le plus accessible et le plus facile à explorer, ne contient, en effet, aucune source, mais les prospections effectuées en 1942 entre le pic du Milieu et le pic Sud, dans la zone du lotissement n° 2, ont révélé l'existence de sources permanentes ayant une capacité suffisante pour pourvoir à l'alimentation journalière d'une station comprenant 4.000 personnes. Ces sources sont à 1 km. 500 environ du lotissement n° 1. L'eau doit donc être amenée à ce lotissement. Une adduction qui, présentement, ne peut être que sommaire, est en cours d'exécution.

Cette station, même dans son plus grand développement, ne saurait être comparée à Chapa. Elle s'étendra en longueur ; et, dans sa plus grande longueur, aura environ 4 kilomètres. Mais elle sera plus importante que le Tam-dao et pourra contenir deux fois plus de villas qu'au Tam-dao. Le lotissement n° 1 à lui seul représente la moitié du Tam-dao (50 lots environ dont le moindre a 1.200 mètres carrés ; le Tam-dao comprend actuellement 105 villas).

La cote 600 pourrait également recevoir des lotissements, de telle sorte qu'on pourrait parler des stations d'altitude du Bavi.

Les données climatologiques recueillies depuis deux ans permettent d'affirmer que le Bavi est moins humide que le Tamdao. La ligne de crête est toujours ventilée. Le brouillard n'y stagne pas en été. Le minimum observé est 17°8, le maximum 29°6. En ce qui concerne les pluies, les précipitations sont les mêmes qu'à Sontay.

La station du Bavi présentera cet énorme intérêt d'être la plus proche de Hanoi et plus facilement accessible que les autres. Pas de pont Doumer ni de pont des Rapides à traverser. La distance par la route est de 65 kilomètres (40 de Hanoi à Sontay, 19 de Sontay à la cote 400, 6 de la cote 400

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

à la cote 1.000, jusqu'au col), dont 11 kilomètres de côte.

La plaine offre des ressources pour les approvisionnements. Sontay-Tong constitue une agglomération importante, la deuxième agglomération du Tonkin actuellement pour l'importance de la population européenne ; il y a à Tong un hôtel européen. L'approvisionnement en lait et beurre, si important pour les enfants, est assuré par les fermes de M. Michaud.

⁂

Plus qu'ailleurs, le Bavi est le domaine des enfants. Nous avons parlé du Camp de Jeunesse où ne sont admis que les plus de dix ans. Les plus jeunes ont été installés jusqu'ici à la cote 400 dans une villa Borel, sous la direction des Sœurs de Notre-Dame des Missions. Cette institution, mise à l'essai pour la première fois pendant l'été 1942, s'est révélée d'une nécessité certaine et le nombre des enfants est passé de 40 en 1942 à 70 en 1943, un nombre égal ayant dû être refusé cette année-là faute de places. N'y sont admis que des enfants français de 5 à 10 ans. Une Garderie est en construction pour l'été 1944 à la cote 600, au « Plateau Regimbaud », conçue de façon spacieuse pour recevoir 100 enfants. Elle sera pourvue des commodités indispensables qui mettront le dévouement des religieuses à moins rude épreuve. Elle comprendra sept bâtiments : 3 dortoirs, le réfectoire, cuisine, infirmerie, communauté. Elle est construite en matériaux provisoires.

L'Union Locale de la Légion des Combattants prête un appui très efficace à ces œuvres.

Le Bavi exerce sur ces enfants l'attrait de son mystère. C'est le champ idéal des « explos » ; les sentiers sont presque inexistants. Qui découvrira le premier le Lac aux Ours ? Et la roche qui suinte du pétrole ? De quelles randonnées téméraires, même les moins de dix ans sont capables, on a peine à le croire. Mais la montagne leur est clémente.

⁂

Le Bavi est donc doté d'un plan d'aménagement, suffisant, sans doute, pour de nombreuses années.

Les difficultés de transport, qui ne vont qu'en s'aggravant, ont malheureusement empêché jusqu'ici les particuliers ou l'Administration de bâtir. Le développement de ces stations, quand il sera possible, sera réalisé du moins avec ordre et méthode, selon un plan préétabli. Il n'y faudra que quelque obstination — qualité peu avouable — et le mépris délibéré des intérêts particuliers qui ne s'accordent pas avec l'intérêt général ou la simple ordonnance prescrite.

L'ordre dans les choses signe de l'ordre dans les esprits. L'ordre dont l'existence étonne, selon le mot de Charles Maurras et dont nous sommes redevables à l'Amiral Gouverneur Général de l'Indochine de nous avoir redonné la claire notion.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

SAMNEUA

par X.

C'est un pays heureux : un chaos de montagnes le sépare du reste du monde. Quand il y avait des autos, il fallait, pour l'atteindre, dix à douze heures de route. En car, tout au plus sait-on quand on part ; on arrive... quand on peut.

Et pourtant, à vol d'oiseau, cent kilomètres seulement séparent la frontière des Hua-Phans du delta du fleuve Rouge ou des plaines du Nord-Annam. La province est un coin que le Laos enfonce entre elles et lui. Un coin bien isolé, de tous côtés, par ses barrières montagneuses : les routes qui mènent ou qui mèneront à Sam-neua ont à franchir des cols hauts de 1.200 à 1.500 mètres.

Les basses terres surpeuplées sont là, tout près. Mais le relief contient la pression démographique ; et, si près des grouillements humains de Nam-dinh et de Thai-binh, les 17.000 kilomètres carrés des Hua-Phans ne nourrissent guère que 60 à 80.000 habitants, soit 4 ou 5 au kilomètre carré. On n'y trouve d'Annamites qu'à l'état de « traces », comme disent les chimistes ; ce sont surtout — pour un tiers — des Thai Neua, proches parents des Laotiens ; puis un quart de Thai rouges, un sixième de Khas, un dixième de Mèos. La nature a, en même temps, protégé et privé le pays des apports de l'extérieur, et des brassages ; aussi les coutumes anciennes y sont-elles restées très vivaces, en particulier le caractère féodal de l'organisation communale. Mais elle l'a isolé des grands courants de l'activité indochinoise.

Construire des voies de débloquement a été, là encore, le souci de l'Administration française.

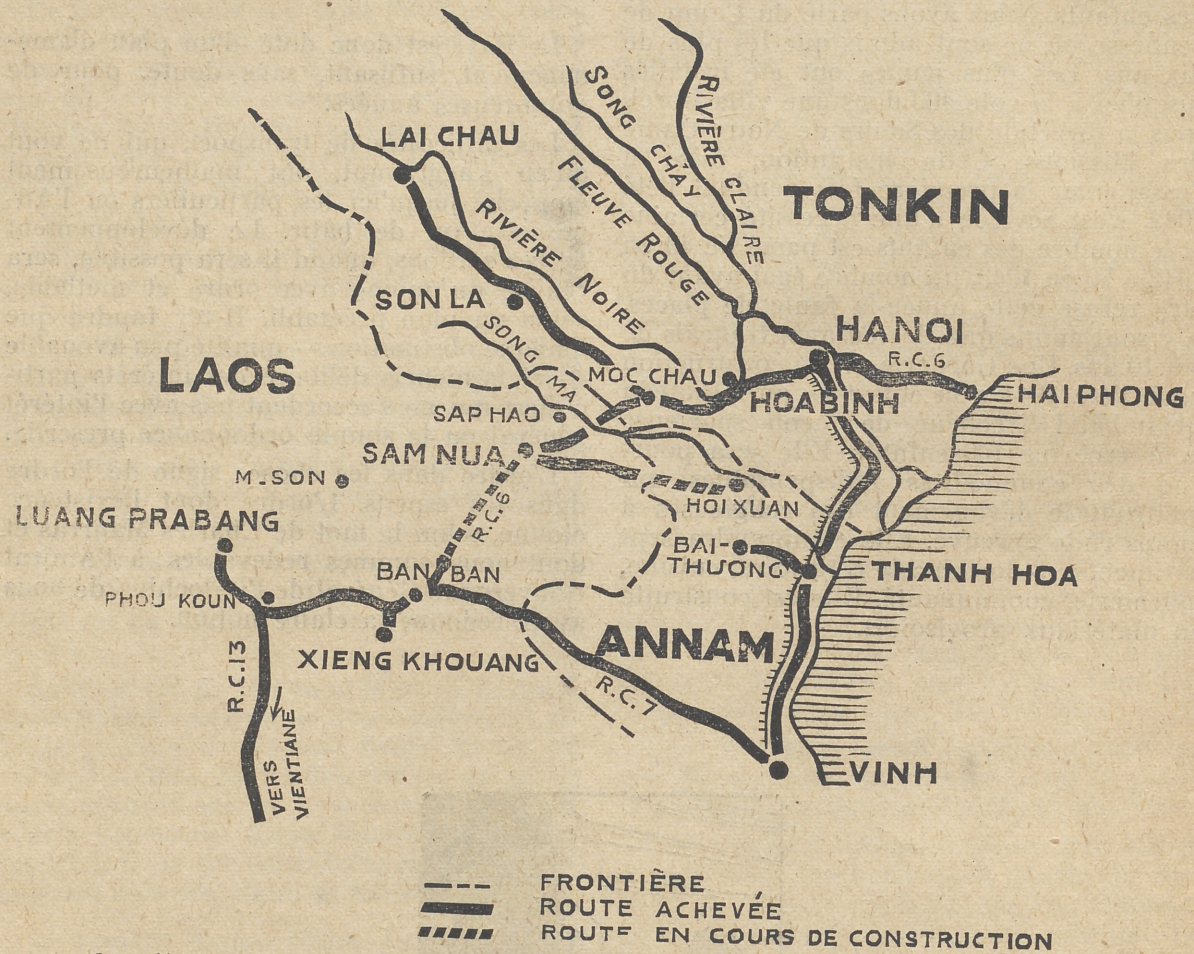

La route de Sam-neua (le nom du résident Boutin y reste attaché) s'articule, à Moc-Châu, sur celle qui mène de Hanoi à Lai-chau, par Hoa-binh et Sonla, et que connaissent bien les lecteurs d'*Indochine* (1). On continue à l'améliorer, kilomètre après kilomètre ; à la rectifier, virage

(1) Jean Haurel, *La tournée aux Hua-phan de M. le Gouverneur Général* (n° 80 du 12 mars 1942).

Paul Boudet, *Saint-Poulof et la route de Sonla-Laichau* (n° 129, 18 février 1943).

Pierre Andelle, *Du côté de Lai-chau* (n° 135, 1er avril 1943).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DU COTÉ DE SAM-NEUA



La rivière Noire, aux bacs de Cho-bo (ci-contre) et de Suyut (ci-dessous). Ce sont ces deux bacs que la variante projetée permettra à la route d'éviter. Longue d'une douzaine de kilomètres, cette variante s'éloignera de la rivière, et passera derrière les hauts rochers qu'on voit à l'arrière-plan de la photo supérieure. A ce moment, la route ne quittera plus la rive droite. Les travaux seront entrepris... en des temps meilleurs. D'autres, aujourd'hui sont plus urgents.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques











Ci-dessous : **maison de type mèo recouverte d'une toiture thai. D'où vient cette hybridation ? Du fait que les Mèos qui l'habitent ne sont plus nomades, mais se sont fixés. Phénomène malheureusement assez rare encore, mais d'un grand intérêt ethnographique, et peut-être démographique. — A gauche : le propriétaire de la même maison, notabilité mèo (dans la région de Moc-chau) ; devant lui, un des parcs où il élève, avec un soin et une propreté exemplaires, des porcs magnifiques. Elevage, autre signe de fixation.**

En haut, de gauche à droite. — **A Sam-neua, cette jeune femme mèo, qui sourit de si bon cœur, montre ce que deviennent nos pièces de 20 cents, ornement des coiffures. — Hameau thai, blotti avec ses rizières dans un creux de vallée, sur la route de Moc à Sam-neua. — Jeune fille thai neua de Sam-neua.**





A Sam-neua. — A gauche : groupe de femmes mèos. — Ci-dessus : on n'est pas peu fier de cette belle coiffure de fête...

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Sur la route de Sam-Neua à Ban Ban

Construite par les moyens du bord, au rythme de cinq, puis de huit kilomètres par mois, cette nouvelle route débloquera vers le sud-ouest et vers le Laos le chef-lieu.



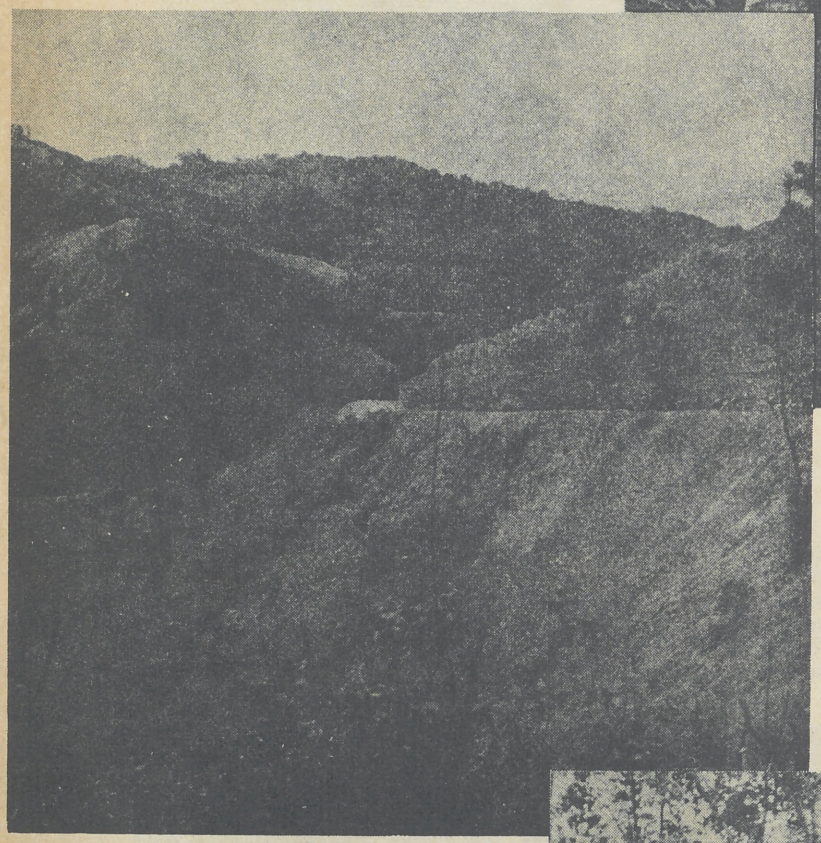

qui n'était jusqu'à présent relié qu'au Tonkin. A Ban-ban, elle rejoindra la route de la Reine-Astrid (route coloniale n° 7, de Vinh à Luang-prabang). Elle suit autant que possible, les crêtes, d'où elle domine des paysages souvent splendides, largement ouverts sur de profondes vallées boisées et des horizons lointains de montagnes successives.

Les photos supérieure et inférieure sont prises au bout de la route : il faut lui ouvrir passage en pleine forêt.

A son tour, la province de Xieng-khouang, sur le territoire de laquelle elle doit aboutir, va entamer les études définitives et les travaux par l'autre bout, à partir de Ban-ban.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

après virage. Citons notamment la nouvelle variante de Hoa-binh : au lieu de passer deux fois la rivière Noire pour traverser ce chef-lieu, la route reste maintenant sur la rive droite : économie de deux bacs, et d'une heure de temps en saison sèche, de deux ou trois heures aux hautes eaux. Une autre variante évitera encore les deux bacs de Chobo et de Suyut, plus tard, en des temps meilleurs. Ainsi, peu à peu, se grignotent les distances.

Vers le sud-ouest, Sam-neua s'ouvre aujourd'hui un nouveau passage. Si réduits que soient les moyens d'action, et si brève que soit la saison sèche, saison des travaux, la route s'insinue tenacement à travers forêt et montagnes, et s'accroche à des crêtes qui dominent un paysage magnifique. Son but : Ban-Ban ; là elle confluera avec la route de la Reine Astrid, et ce sera la voie libre jusqu'à Luang-prabang.

Le benjoin était autrefois, avec le stick-lac, la ressource principale des Hua-Phans. L'un et l'autre se vendaient hors de l'Indochine ; la guerre ayant changé tout cela, il a fallu trouver autre chose.

Ne pouvant plus s'approvisionner au Tonkin — faute de produits d'échanges, et faute de transports —, la province, d'abord, s'est mise à vivre sur elle-même. Développement des cultures vivrières ; développement, aussi, des pistes cavalières, pour faciliter le trafic intérieur. Et puis elle a cherché à s'adapter aux courants économiques nouveaux, à entrer dans le mouvement fédéral.

Là, comme partout, il a fallu tâtonner ; non sans peine ; non sans déceptions. Beaucoup de soins ont été payés parfois de peu de fruit. Pour les oléagineux, notamment : le ricin, par exemple, a été et reste d'un rendement médiocre. L'abrasin a un peu mieux donné ; mais, au total, les Hua-Phans n'ont pu en exporter l'an dernier qu'une douzaine de tonnes de graines.

Les textiles réussiront-ils mieux ? On en a l'espoir, et c'est sur le coton que porte en 1944 le principal de l'effort. Il est tissé sur place. C'est un premier artisanat, auquel s'ajoute maintenant celui du papier. Plusieurs petits ateliers se sont fondés çà et là ; à l'aide de moyens purement locaux, ils obtiennent un papier de bonne qualité, qui déjà suffit presque entièrement aux besoins de la province. Et c'est ainsi que celle-ci, malgré la faiblesse de ses ressources en hommes et en matières premières, participe selon ses forces, mais de toutes ses forces, à l'action commune.

La crise des lames de rasoir



La rue Paul-Bert dans trois mois.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Souvenirs d'un vieil annamitisant[1]

(Suite)

par L. CADIÈRE
des Missions Étrangères de Paris

L'AFFAIBLISSEMENT de la connaissance de la langue annamite, à l'époque actuelle est un fait évident. Nombreux sont les signes qui en font foi.

Et d'abord, les presses de Hanoi ou de Saigon ne gémissent plus pour imprimer de nouveaux manuels, même pour rééditer les anciens. Il y a des exceptions, je le sais, et j'en parlerai au moment voulu. Mais que l'on se reporte aux années 1890-1910, et l'on verra la magnifique floraison qu'il y a eu de Grammaires, de Cours, de Dictionnaires. Cette époque fut vraiment l'âge d'or des annamitisants.

Nous avons le Dictionnaire de Paulus Của (1895), le Dictionnaire annamite-français du P. Génibrel (1898), suivi du Petit Dictionnaire annamite-français (1906), le Dictionnaire annamite-français de Bonnet (1899), les Dictionnaires ou Lexiques divers du P. Vallot (1898 et 1901), des PP. Ravier et Dronet (1903), du P. Maheu (1910), du P. Pilon (1908).

Nous avons les Manuels de conversation des PP. Bon et Dronet (1900), de Deloustal (1908), de Boscq (1906), du P. Vallot (1901), de Trương-vĩnh-Ký (1894).

Nous avons le Cours Chéon (1901), avec les volumes de Textes qui l'ont suivi (1899, 1901, 1902, 1903), le Cours Bouchet (1908), le Cours Julien (1906), la Méthode de Nordemann (1898) et sa Chresthomathie (1898), la Grammaire du P. Vallot (1897), celle du commandant Diguet (1897), la Méthode de lecture du capitaine Roux (1911), et sa Leçon d'ouverture du cours d'annamite (1902), l'Annamite en quatre leçons de Mgr Mossard (1900), les Etudes sur la langue annamite de Grammont et Lê-quang-Trinh (1912), l'Essai sur la Formation des *chữ nôm*, de Chéon (1897), le Cours supérieur d'annamite, de Tissot (1909) non imprimé, l'étude sur l'intonation et la prononciation annamites, du docteur Gouzien (1897), les Etudes de Phonétique annamite du lieutenant Dubois (1906, 1907, 1910), mes propres études sur la Phonétique du dialecte du Haut-Annam (1902), sur la voyelle finale *a* (1904), sur la question du *quốc-ngữ* (1904), sur le dialecte du Bas-Annam (phonétique) (1911), sur la semi-voyelle labiale (1908-1910).

Et j'en ai laissé tomber plusieurs, qui ne méritent guère qu'on allonge encore cette liste. Mais je dois quand même citer un M. Davant qui, entre 1900-1910, a publié à Saigon divers petits manuels ayant comme subscription : « Parle annamite qui veut, sans professeur et sans études préalables ». Vraiment, c'est plus fort que « le Latin sans larmes ». Je vous le conseille en ami, ne croyez pas ces promesses alléchantes. « Parle annamite qui veut ». Ça, c'est vrai, mais dans un sens tout différent que celui que M. Davant attache à cette phrase. Pour arriver à parler annamite, il faut un professeur, il faut des études préalables, et il faut surtout de la volonté.

J'ai cité là toutes sortes d'ouvrages. Des œuvres parfaites, ou quasi parfaites, et d'autres qui n'ont eu qu'une utilité d'un instant. Des manuels pour les débutants, et des études pour ceux qui voulaient aller jusqu'au bout.

C'était vraiment la bonne époque pour les étudiants en langue annamite. Et ces étudiants étaient nombreux, et ils étaient ardents à l'effort. L'un d'eux me racontait que parfois, après le repas du soir, ou au sortir de la leçon, ils partaient, à trois ou quatre, et allaient donner des sérénades dans les rues endormies de Hanoi. Les uns chantaient des chansons annamites, un autre les accompagnait sur le monocorde ou la guitare. Ils consacraient même leurs amusements à l'étude de l'annamite. Nous sommes loin des deux heures d'annamite par jour, qui suffisaient à l'autre. C'est là que s'est formée cette pléiade d'annamitisants de valeur qui a rendu, qui rend encore tant de services à la Colonie. Les Nadaud, les Durand, les Arnoux, les Dioque et tant d'autres que tout le monde connaît.

Oui, les étudiants en langue annamite étaient nombreux, à cette époque, et ils étaient ardents. Aujourd'hui, ils sont plus nombreux, c'est entendu, car tout le monde étudie l'annamite. Mais l'ardeur manque, et c'est le grand mal. Non seulement il n'y a plus d'auteurs pour publier des livres sur la langue annamite, mais il n'y a plus, dans les jeunes générations, de ces annamitisants pratiques qui parlent la lan-

(1) Voir nos numéros 120, 122, 126, 129, 131, 134, 139, 144, 149, 151, 154, 163, 170, 179, 183, 185, 189.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

gue couramment. N'exagérons rien, il en reste. Mais ils sont moins nombreux que jadis.

C'est aux séances d'examens que l'on voit immédiatement celui qui a étudié la langue avec amour et celui qui n'a fait qu'un travail forcé. Le premier est maître. Même s'il débute, on voit qu'il possède pleinement le peu qu'il sait. S'il se trompe, il rétablit très vite l'équilibre et comprend pourquoi il s'est trompé. Il possède, il domine sa matière, même, je le répète, si cette matière est minime. C'est un plaisir de bien noter et d'encourager les candidats de ce genre. Les autres, mon Dieu, ils peuvent bien répondre, s'en tirer, être même bien notés. Mais on voit qu'ils tâtonnent, qu'ils hésitent, qu'ils ne savent pas pourquoi il faut dire « blanc », au lieu de dire « noir ». C'est « blanc » qui était bien, alors tant mieux ! Mais ils ne savent pas pourquoi. Ils auraient tout aussi bien dit « noir », et ils sont prêts à dire « noir » si on les pousse un peu. Ces candidats, ils n'ont certainement pas l'amour de la langue annamite, ils sont profondément convaincus que c'est parfaitement idiot de les forcer à apprendre l'annamite, et c'est une chose certaine que, sitôt l'examen passé, le diplôme obtenu, ils n'ouvriront jamais plus leurs livres, ils ne prononceront jamais un mot d'annamite, et bientôt ils auront tout oublié, ou presque tout.

Et ces étudiants sont l'énorme majorité. Et c'est là qu'est le mal. Car on a beau forcer tout le monde à passer l'examen d'annamite, on a beau établir des cours de langue un peu partout, le résultat est là : la plupart de ceux qui ont réussi à l'examen ne parleront jamais annamite. L'énorme machine que l'on a montée pour l'enseignement des langues orientales tourne à vide. C'est du travail et de l'argent perdus.

Je laisse de côté les autres considérations que l'on peut faire sur ce sujet.

Ah ! si les étudiants d'aujourd'hui imitaient les élèves de Chéon !

M. Chéon, tel que je l'ai connu, était le bon vivant. Il portait le poids de sa science et de sa renommée d'une façon très simple. C'était un annamitisant complet. Il connaissait l'annamite, les caractères chinois, les caractères démotiques, les divers argots annamites, la langue Mường, cette sœur aînée de l'annamite. Et peut-être l'énumération n'est pas complète, j'oublie quelque dialecte.

En 1903, le Résident de Đồng-hới, M. Gaietta, dont j'étais l'administré, me pria d'aller faire une enquête sur deux tribus de sa province, les Nguồn et les Sách. Je montai dans leurs montagnes, et je découvris là les Mường les plus méridionaux de leur race. Je recueillis ce que je pus de leurs deux dialectes et de leurs mœurs et coutumes, et je le publiai dans le Bulletin de l'Ecole. M. Chéon eut l'amabilité de reprendre la question et de faire voir, par une étude comparative, la parenté de ces deux dialectes avec les autres dialectes de la famille.

Je n'avais pu faire qu'une étude sommaire de la question. Quelques années plus tard, M. Bonhotal, un Garde principal très bon annamitisant, fut envoyé dans la région des Nguồn et des Sách. Je lui écrivis pour le prier de reprendre la question. Il le fit. Avant de partir pour France, où il allait prendre un congé, il s'arrêta chez moi. J'étais alors à Quảng-trị. Nous parlâmes si longtemps, il s'attarda tellement qu'il faillit manquer son bateau. A l'époque, il n'y avait ni auto ni chemin de fer, et les voyages se faisaient en barque ou en palanquin. Donc, M. Bonhotal me dit qu'il avait fait une étude très détaillée sur la langue et la vie des Mường du Quảng-bình, mais qu'il ne pouvait pas m'en donner une copie. Il en avait donné un exemplaire à son chef, le Résident de Đồng-hới, pour le Résident Supérieur, et il ne lui en restait plus qu'une copie. Qu'est devenu ce travail ? Pourrait-on le retrouver, soit à Đồng-hới, soit à la Résidence Supérieure ? Oh ! que de travaux, bons, intéressants, utiles, qui disparaissent ainsi !

Bien longtemps après, Mlle Cordonnier fut chargée de mission par le Muséum ou par l'Institut de l'Homme, de Paris, pour étudier les Mường. Elle s'arrêta chez moi, avant d'entreprendre ses travaux, et, après avoir recueilli sa documentation, elle fit chez moi un séjour d'un mois pour la traduction de certains textes. Je lui fis remarquer l'importance qu'il y aurait à étudier d'une façon toute spéciale les tribus périphériques de la race Mường, celles qui sont les moins évoluées. J'avais signalé en effet que la langue des Sách du Quảng-bình conserve encore les préfixes, ce qui permet de rattacher le Mường, et par là même l'annamite, aux langues indonésiennes. Il serait urgent de noter ces particularités dialectales avant qu'elles ne s'effacent. Mais il est bien difficile pour une femme habituée à jouir de toutes ses aises et ayant déjà un certain âge d'aller s'installer dans les misérables demeures des Mường périphériques, qui sont justement les plus déshérités.

J'avais indiqué l'importance de ces préfixes dans mon étude sur le Dialecte du Bas-Annam, parue en 1911 dans le « Bulletin de l'Ecole Française », mais rédigée plusieurs années

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

avant. J'y disais : « Si jamais on veut comparer la langue annamite avec les langues congénères de la péninsule indochinoise qui renferment des préfixes, on devra tenir grand compte des anciennes formes annamites à consonne latérale initiale (*tr*, *tl*, *ml*), ainsi du reste que des formes ayant d'autres consonnes initiales, *s*, *ch*, etc., qui ont un rapport avec ces consonnes ». Un an ou deux plus tard, M. Maspéro attaqua la question avec une formation et des moyens que je n'avais pas, et il est arrivé à de beaux résultats. Mais il reste encore beaucoup à faire.

Ah ! que de questions il reste encore à étudier en Indochine ! Qu'on se hâte !

M. Chéon, disait-on, ne parlait pas bien l'annamite. Je ne suis pas en mesure d'en juger. Mais, comme connaissance de la langue annamite, comme enseignement, c'était un maître. Il dépasse de beaucoup ses émules. Je fus chargé par l'Ecole Française de rendre compte de son « Cours » et des « Cent textes », et voici, en résumant, ce que j'en disais :

« Tout est à louer dans le « Cours de langue annamite » de M. Chéon... Je ne doute pas que l'apparition du « Cours » ne fasse date dans les études annamites... Le « Cours » de M. Chéon sera, pour qui voudra s'en servir, un guide éclairé et sûr. Il mettra devant les yeux de l'étudiant des exemples nombreux, il exposera les règles de la syntaxe à mesure qu'elles se présenteront, il donnera par surcroît une foule de renseignements que l'on chercherait vainement ailleurs ; enfin, en même temps qu'il dirigera les premiers pas du débutant, il permettra à ceux qui le voudront d'acquérir une connaissance approfondie de la langue annamite... Il paraîtra à quelques étudiants un peu touffu, un tantinet aride. Que ceux-là se défient des cours qui prétendraient leur apprendre l'annamite sans travail et sans fatigue... Les exemples sont très nombreux dans le « Cours »... Ils ne sont là que pour faire apparaître graduellement à nos yeux les diverses règles qui régissent la langue annamite. Je ne puis suivre l'auteur dans le détail de toutes ces règles. Qu'il me suffise de dire qu'il y a beaucoup d'idées personnelles, d'idées vraiment neuves...

« M. Chéon a de plus imprimé à part un « Recueil de cent textes annamites ». Textes et exemples sont « pensés en annamite », dit l'auteur. On ne saurait croire quel plaisir délicat on éprouve à lire ces petites historiettes, ces vulgaires requêtes, des actes de vente ou d'achat, même de simples dictons. Voilà l'annamite tel qu'on le parle partout, au marché, devant les tribunaux, sur le « phản » pendant les longues journées pluvieuses. Ce n'est plus l'annamite des poèmes, farci d'expressions chinoises, d'allusions littéraires plus ou moins bien comprises, ni l'annamite des livres de religion, calqué presque littéralement sur les modèles d'Occident... Les notes sont un vrai trésor. Tout s'y trouve : remarques linguistiques, énoncés de règles grammaticales, rapprochements étymologiques, traits de mœurs, folklore, explications historiques. C'est un vrai trésor que ces notes... »

Je terminais en souhaitant que M. Chéon nous donne une vraie grammaire annamite, contenant, classées avec ordre et logique, toutes les règles qui régissent la langue annamite.

Hélas ! cette grammaire n'a pas encore paru.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VENTOUSES ANNAMITES

A la suite de l'article du capitaine BERGÈS (**Chants et Cris de la rue à Saigon**), plusieurs lecteurs nous ont déclaré avoir cherché en vain les ventouseurs dont l'auteur fait mention. Certains insinuent même, oh ! poliment, que notre collaborateur les a sans doute rencontrés... en imagination.

Nous avons demandé à Jean LHUISSIER d'infliger un démenti, à l'aide de son objectif, à ces lecteurs sceptiques.

Voici deux vues prises à Cholon.





↑

Les ventouses annamites.

C'est, paraît-il, souverain contre la migraine, les boutons, et, en principe, contre toutes les maladies

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



← Buste
de l'Amiral
CHARNER

par
Ludovic
DURAND

(Palais du Gouvernement
Général, à Saigon.)

Photos LAGNEAU

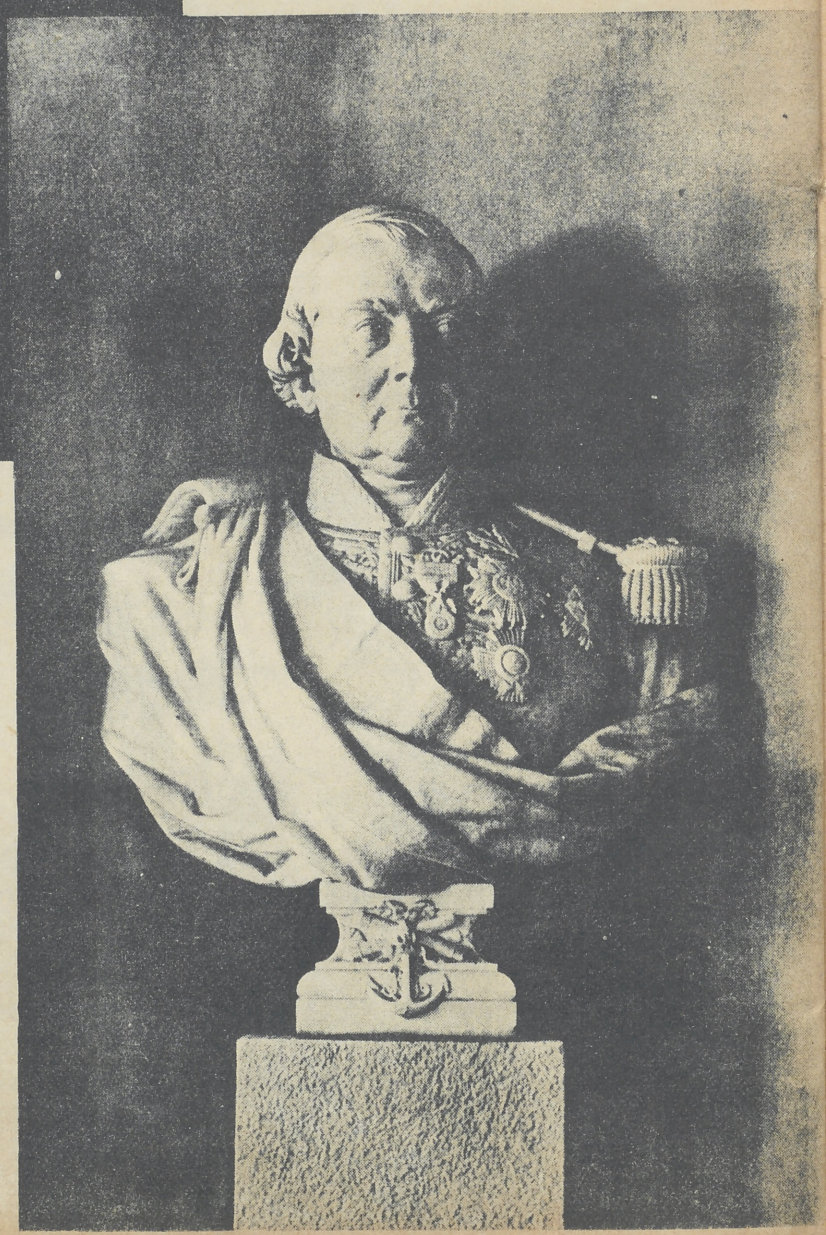

Buste
de l'Amiral
RIGAULT DE GENOUILLY →

par
Alexandre
LEQUIEN

(Palais du Gouvernement
Général, à Saigon.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LES BUSTES EN MARBRE DU PALAIS DU GOUVERNEMENT A SAIGON

par Georges TABOULET

Un des souvenirs les plus marquants de l'iconographie du Saigon de l'époque héroïque a trait à la série des bustes en marbre blanc, qui, à la veille de la guerre de 1870, furent commandés en France pour contribuer à la décoration du second palais des Amiraux-Gouverneurs. Il nous a paru que l'origine, l'exécution, la livraison de ces œuvres d'art méritaient d'être tirées au clair ; cette étude forme l'objet du présent article.

L'Amiral Charner avait passé le temps de son commandement en rade ; il n'avait eu pour palais que la dunette de la frégate à vapeur *l'Impératrice-Eugénie*, sur laquelle son pavillon était arboré. Un des premiers soins de l'Amiral Bonard, successeur de l'Amiral Charner, fut de se ménager une installation à terre. Les circonstances étaient telles qu'il ne pouvait être question d'ériger une demeure somptueuse. L'Amiral Bonard se vit réduit à faire venir de Singapour une maison démontable, en planches, qu'il fit édifier dans le quartier de la ville affecté aux bureaux de l'Etat-Major et des services administratifs. Cette demeure, qui fut pendant douze ans le siège du Gouvernement de la Cochinchine (1), était vraiment trop précaire, trop rudimentaire, trop inconfortable pour pouvoir être conservée. Dès le mois de mai 1865, l'Amiral de La Grandière mit au concours la construction d'un palais en matériaux durables, mieux adapté aux nécessités de la représentation et à l'importance croissante de la Colonie. Le concours n'ayant donné, aucun résultat satisfaisant, quelques mois plus tard, l'Amiral de La Grandière adopta le projet monumental présenté par l'architecte français Hermitte, mandé de Hongkong, où il venait de construire plusieurs édifices importants. L'emplacement choisi pour le palais neuf fut l'extrémité de la rue de l'Impératrice (aujourd'hui rue Mac-Mahon), sur « le plateau », à la limite extrême de la partie de la ville alors habitée. L'Amiral de La Grandière posa la première pierre de l'édifice le 23 février 1868, peu de temps avant son départ de la Cochinchine.

Activement poussés, nonobstant des difficultés de toutes sortes — manque de matériaux de qualité, manque d'ouvriers qualifiés —, les travaux de construction durèrent six ans seulement. L'Amiral Dupré put prendre possession du nouveau palais quelques semaines avant son embarquement pour la France, qui eut lieu en mars 1874 (2).

En avril 1869, les murs du nouveau palais s'élevaient à la hauteur du premier étage ; en juin, on commençait à poser la charpente. En dépit d'une réduction de crédits, imposée par les événements à l'Amiral Ohier, qui « préférait le léger inconvénient d'un retard à l'inconvénient d'un budget besogneux », le gros œuvre fut inauguré le 25 septembre 1869 ; à cette occasion, l'architecte Hermitte offrit, dans la grande salle du Palais, un banquet à tous ceux qui avaient participé à la construction.

Dès l'été de 1869, le problème se posa de la décoration qu'il convenait d'apporter au grand salon de réception, qui formait la partie centrale des appartements d'apparat. Le 15 juin 1869, le Directeur de l'Intérieur Piquet (3) soumit au Gouverneur le programme décoratif suggéré par l'architecte. Hermitte pensait que le meilleur moyen d'orner l'immense salle était d'y placer des bustes en marbre blanc représentant les plus hautes personnalités françaises et cochinchinoises de l'époque. Les six places du fond devaient tout naturellement être réservées aux membres de la famille impériale, l'Empereur, l'Impératrice, le Prince

(1) Le premier hôtel des Amiraux-Gouverneurs, dont il ne nous reste que quelques dessins et photographies, s'élevait sur l'emplacement actuel de l'Institution Taberd, à l'angle des rues Paul-Blanchy et Taberd.

(2) Lors de la création de l'Union Indochinoise, en 1887, le second palais, le palais du « plateau », devint la résidence des Gouverneurs Généraux de l'Indochine. Le Gouverneur de la Cochinchine émigra alors dans un édifice, construit sur l'initiative du premier Gouverneur civil, Le Myre de Villers, pour servir de Musée Commercial (hôtel actuel du Gouvernement local, rue La Grandière).

(3) Le premier Directeur de l'Intérieur, Paulin Vial, était parti en congé de convalescence le 1er avril 1869 ; le lieutenant de vaisseau Piquet — futur Gouverneur Général de l'Indochine (1889-1891) — exerça pendant trois mois l'intérim de la Direction de l'Intérieur, avant de le céder au Secrétaire Général Laugier.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Impérial, le Prince Napoléon et la Princesse Clotilde, son épouse, la Princesse Mathilde. Trois autres places, proposait Piquet, devaient être attribuées « aux hommes qui avaient le plus contribué à doter la France de cette belle colonie de Cochinchine », à savoir l'Amiral Rigault de Genouilly, « qui l'avait découverte et y avait planté le premier le drapeau de la France » (1) ; l'Amiral Charner, qui « l'avait ouverte à la civilisation par une série d'actions d'éclat » ; enfin, le marquis de Chasseloup-Laubat, qui, « dans les conseils du Gouvernement, l'avait soutenue avec une énergie et un dévouement dont elle lui gardait une profonde reconnaissance ». Hermitte supputait que la dépense à envisager pour les neuf bustes s'élèverait à 50.000 francs environ.

Le 21 juin 1869, la question fut déférée au Conseil Consultatif, ancêtre du Conseil Privé. Le Conseil fit siennes, à l'unanimité, les propositions du Directeur de l'Intérieur ; il demanda, cependant à la prière du procureur général Bazot (2), l'adjonction d'un dixième buste, celui du précurseur, de l'évêque d'Adran, « le Chef de la Mission qui fit tant d'honneur au nom français dans ce pays ».

Le 10 juillet 1869, l'Amiral Ohier transmit la proposition au Département. L'Amiral-Gouverneur était d'accord pour le buste de l'évêque d'Adran, qui « avait préparé l'annexion de la Cochinchine en y faisant honorer le nom français » ; il signalait au ministère qu'il existait un portrait du prélat au Séminaire des Missions Etrangères, rue du Bac. « D'autres personnes, ajoutait le Gouverneur, ont grandement contribué à la prospérité de la Cochinchine, mais je dois garder à leur égard la réserve, car elles sont susceptibles de revenir à la Colonie ». Cette phrase ne peut s'appliquer qu'à l'Amiral de La Grandière, lequel serait très vraisemblablement revenu en Cochinchine si l'état de sa santé n'y avait fait obstacle.

Le 22 septembre 1869, le ministre Rigault de Genouilly fit savoir au Gouverneur qu'il donnait son adhésion aux propositions formulées et qu'il allait passer la commande.

Pour l'exécution des bustes, le Ministre s'adressa au sculpteur Lequien, qui devait avoir la faveur des milieux officiels. Né à Paris en 1822, élève de Duvaulz, Alexandre Lequien était sans doute le fils du sculpteur Justin-Marie Lequien, élève de Bosio (1796-1800). Les ouvrages existant dans les bibliothèques indochinoises ne nous ont fourni aucun renseignement sur la carrière d'Alexandre Lequien. A défaut d'une personnalité accusée et originale — comme celle d'un Carpeaux —, Lequien possédait un métier très sûr, qui devait lui permettre de produire des œuvres ressemblantes et vigoureuses, faisant honneur à l'école académique, à laquelle ce statuaire semble avoir appartenu. Lequien se mit au travail sans perdre un instant. Il mena tambour battant l'importante commande qu'il venait de recevoir de Cochinchine, car les bustes pour le palais de Saigon se trouvèrent, en effet, achevés ou, du moins, très avancés, dès l'été de 1870. Lequien n'eut pas à exécuter le buste de l'Amiral Charner ; pour ce buste, le Département s'adressa à un autre statuaire, Ludovic Durand, sur lequel nous sommes dépourvus de toute information.

Les premières œuvres terminées firent l'objet de trois envois successifs, de Toulon, sur les transports de l'Etat, dans l'été de 1870. Le buste de l'Amiral Charner fut expédié le 30 juin 1870 (coût : 2.180 fr. 30, y compris les frais d'emballage). Les bustes du Prince Napoléon et de la Princesse Clotilde furent expédiés le 16 juillet 1870 (coût : 7.064 fr. 65), les bustes de l'évêque d'Adran et du marquis de Chasseloup-Laubat, le 19 septembre 1870 (coût : 3.670 francs). Nous n'avons pas retrouvé mention de l'envoi, sans doute un peu postérieur, du buste de Rigault de Genouilly.

Sedan et l'effondrement du Second Empire survinrent alors et bouleversèrent le programme arrêté pour la décoration du Palais de Saigon. Le 19 septembre 1870, le Département informait le Gouverneur de la Cochinchine que les bustes de Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie ne seraient pas envoyés à Saigon, mais conservés à Paris, dans les magasins de la Marine, ainsi que les modèles en plâtre des bustes du Prince Impérial et de la Princesse Mathilde, dont Lequien avait été invité à suspendre l'exécution. La dépêche ministérielle porte cette annotation de la main de l'Amiral Dupré : « Il serait superflu d'envoyer ces bustes ».

Les bustes de l'Empereur et de l'Impératrice, exécutés pour la Cochinchine et

(1) L'Amiral Rigault de Genouilly venait de remplacer, en 1867, le marquis de Chasseloup-Laubat au ministère de la Marine.

(2) Venu en 1868 de la Cour du Sénégal, M. Bazot exerçait les fonctions de procureur général par intérim, depuis le départ du procureur général titulaire Conquérant.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

payés par elle, doivent figurer aujourd'hui encore dans les magasins du ministère de la Marine. Peut-être sera-t-il possible de les y retrouver quelque jour et de les acheminer sur Saigon, où leur place est historiquement tout indiquée.

De Tours, le Gouvernement de la Défense Nationale avait envoyé, le 10 octobre 1870, à tous les Gouverneurs des Colonies l'ordre de supprimer les emblèmes impériaux sur les uniformes militaires. A Saigon, le directeur de l'Intérieur, Paulin Vial, avait de lui-même demandé au Gouverneur, le 29 octobre 1870, l'autorisation de faire enlever les armes impériales sur les frontons du palais en construction. Il est évident qu'il ne pouvait plus être question, dans la conjoncture nouvelle, d'utiliser les bustes du Prince Napoléon et de la Princesse Clotilde, parvenus à Saigon le 24 août 1870. Ces bustes furent sans doute, à leur arrivée, relégués dans le magasin des accessoires, comme ceux des anciens souverains à Paris. Qu'est-il advenu de ces œuvres d'art ? Nous sommes incapables de le dire.

Le mystère de ces bustes reste à élucider, au même titre que le mystère des grands portraits peints de l'Empereur, de l'Impératrice et du Prince Impérial, envoyés de Paris, à la demande de l'Amiral Bonard, en date du 7 novembre 1862, pour orner le salon du premier hôtel en bois des Amiraux-Gouverneurs. De ces tableaux, nous n'avons retrouvé non plus aucune trace ni mention (1).

Cette double énigme de la petite histoire locale reste à déchiffrer. Nous la proposons à la curiosité des connaisseurs du vieux Saigon.

De la commande passée en 1869, quatre œuvres subsistent aujourd'hui à Saigon : le buste de l'Amiral Rigault de Genouilly et le buste de l'Amiral Charner, qu'on peut admirer dans le grand hall du Palais du Gouvernement Général ; le buste du marquis de Chasseloup-Laubat, gracieusement cédé par le Gouvernement général au Lycée Chasseloup-Laubat, dont il orne la salle d'honneur ; enfin, le buste de l'évêque d'Adran, cédé par le Gouvernement général au Musée Blanchard-de-La-Brosse.

---

(1) L'Hôtel en bois renfermait, en outre, un grand portrait peint de la Reine d'Espagne, Isabelle II, dont les troupes avaient été associées à l'expédition de Cochinchine. Réclamé au Gouverneur Général des Philippines par l'Amiral de La Grandière, ce portrait avait été remis solennellement au Gouverneur, par le Consul d'Espagne Taque, le 4 décembre 1844. Qu'est devenu ce portrait saigonnais de la reine Isabelle ? La question demeure également pendante.

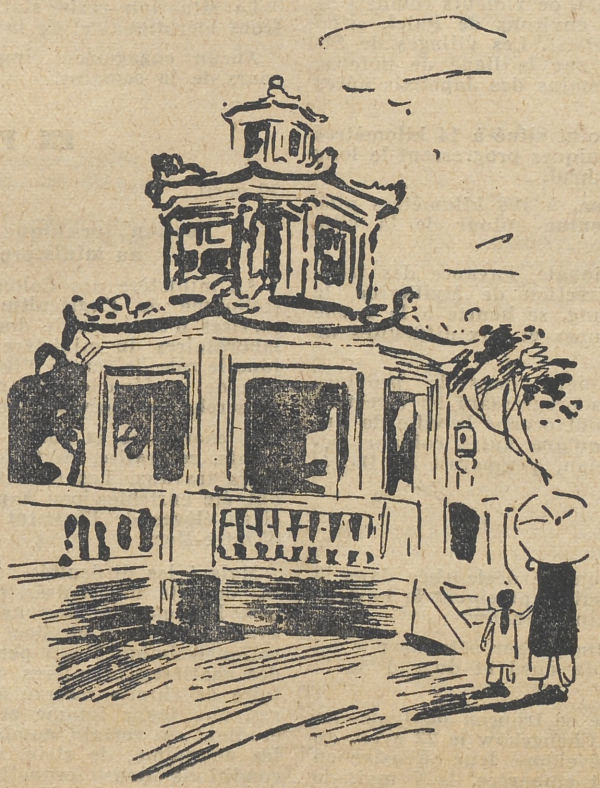

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La semaine dans le monde

DU 1ER AU 8 MAI 1944

Pacifique.

— Dans les airs, l'aviation navale japonaise a été très active au-dessus des différents secteurs d'opérations.

L'aviation alliée, de son côté, a manifesté son activité par une série de raids effectués contre les bases nippones suivantes :

— Les îles de Truk et Mortlock, dans les Carolines, les 27 et 30 avril et 1er mai ;

— L'île Mereyon, dans le Pacifique Central, le 30 avril ;

— Sorong, en Nouvelle-Guinée, le 28 avril ;

— Buka, dans l'île Bougainville, le 28 avril ;

— L'île Ponape, les 26 avril et 2 mai ;

— Rabaul, le 30 avril.

— Sur mer, au cours des opérations de débarquement effectuées à Hollandia, en Nouvelle-Guinée hollandaise, les forces navales alliées auraient subi la perte d'un croiseur et d'une grosse unité non identifiée.

Un porte-avions aurait de plus été gravement endommagé par l'aviation nippone, le 1er mai, au large de l'île de Truk.

Birmanie.

L'offensive japonaise dans la province d'Assam, sur la frontière indo-birmane, se poursuit en dépit des contre-attaques toujours plus nombreuses des troupes britanniques.

— Dans le secteur d'Imphal, de violents combats se déroulent actuellement aux environs de Palel, situé à 40 kilomètres dans le sud-est. Les villages de Sibom, Shenum et Phalbam, sur la ligne de défense de Palel, sont tombés aux mains des Japonais après une série de durs combats.

Dans le nord-est, en un point situé à 14 kilomètres d'Imphal, les troupes britanniques progressent le long de la route conduisant à Ukhrul.

Dans le secteur de Kohima, à 100 kilomètres plus au nord, la pression s'accentue autour de la ville encerclée.

— En Birmanie septentrionale, l'avance des troupes sino-américaines en direction de Myitkyina, le long de la vallée du Mogaung, se heurte à la ferme résistance des troupes nippones et aux difficultés de terrain.

— En Birmanie méridionale, dans la province d'Akyab, les forces nippones progressant en direction de la frontière du Bengale ont occupé la ville de Buthidaung, le 7 mai, alors qu'une autre colonne, remontant la vallée du Kaladan, s'emparait de Daletme, au nord de Paletwa.

Chine.

La nouvelle offensive japonaise déclenchée dans la province du Honan se poursuit rapidement le long de l'importante voie ferrée Péking-Hankow.

Les forces nippones effectuent leur attaque par un double mouvement venant du nord et du sud de la province.

— Dans la partie nord de ce tronçon de ligne, les troupes nippones parties de Chengchow le 22 avril, au sud du fleuve Jaune, ont développé leur offensive en direction du sud et se sont emparées, le 7 mai, de la gare de Yencheng, au cœur de la province, contournant l'importante ville de Hsuchang (Hsuchow), fortement défendue par les troupes chinoises.

— Dans la partie sud, un autre mouvement vers le nord a été déclenché dans la région de Singang en vue d'effectuer une jonction rapide avec les troupes venant de Chengchow.

Russie.

Au cours de ces huit derniers jours, aucun combat important n'est venu interrompre le calme qui règne depuis deux semaines sur l'ensemble du front s'étendant de la région de Stanislavov, en Pologne méridionale, jusqu'à l'embouchure du Dniestr.

Seul, le secteur situé sur la pointe avancée soviétique en Pologne méridionale continue à être le théâtre de contre-attaques locales allemandes.

De part et d'autre, on se hâte d'achever les préparatifs en vue des futures grandes offensives que la prochaine saison d'été permet d'envisager.

— En Crimée, le siège de Sébastopol entre dans sa troisième semaine. La ville et le port sont maintenant sous le feu de l'artillerie soviétique établie sur les hauteurs environnantes.

De son côté, l'aviation russe interdit l'accès à tout convoi allemand tentant de ravitailler la garnison par mer.

Italie.

La situation reste stationnaire sur l'ensemble du front méridional et de la tête de pont d'Anzio.

Aucun engagement important n'a été signalé au cours de la semaine.

EN FRANCE

30 avril.

La Section technique d'Agriculture tropicale au ministère des Colonies.

Au ministère des Colonies, fonctionne une Section technique de l'Agriculture tropicale qui réunit les services d'étude et de documentation agricoles et les laboratoires du ministère des Colonies. Cette section joue le rôle de centre d'information technique et agricole de ce département, ainsi que d'établissement de recherche des Services techniques des Colonies.

Il coordonne et guide les études de ces établissements, centralise, contrôle et diffuse les résultats de leurs travaux. Les collections de matières premières ont été enrichies peu à peu par les apports des anciens élèves de l'Institut Agronomique de la France d'Outre-Mer.

Malgré les difficultés actuelles, d'anciens laboratoires ont été modernisés, d'autres complètement équipés. Ils ont été pourvus d'un personnel de qualité ayant accepté la mission de mettre au point de nouvelles techniques qui permettront un emploi rapide des matières premières coloniales. Dans un laboratoire de chimie réservé à l'étude des matières grasses, une jeune femme et son compagnon de travail étudient un certain nombre d'huiles coloniales : huiles de palme, de ricin, etc., afin de déterminer les conditions dans lesquelles elles peuvent être employées comme lubrifiant.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Un autre laboratoire étudie la vie de la « ramie », plante supérieure au coton, qui peut être acclimatée en France, surtout dans le Midi. Evidemment, une seule coupe peut-être faite tandis qu'aux colonies trois ou quatre coupes sont possibles, mais les résultats seraient tout de même intéressants.

Ainsi de jeunes Français pensent au bien-être que pourront apporter au vieux continent les ressources des nouvelles terres dont la France a charge et possession.

L'œuvre du Commissariat à la Reconstruction.

Le salon de peinture et de sculpture qui s'est ouvert samedi au palais de Tokyo, en présence de M. Abel Bonnard, ministre de l'Education Nationale, revêt cette année un intérêt tout spécial en raison de la place importante qui est attribuée aux questions d'urbanisme. Ces dernières, en effet, sont particulièrement à l'ordre du jour et l'Etat s'y intéresse au premier chef, puisque par la loi du 15 juin 1943, il s'est réservé l'aménagement de toutes les villes de France.

L'équipement national montre une division du territoire en 18 régions. Dans chacune s'inscriront les projets groupant plusieurs cités ayant des affinités commerciales, industrielles, touristiques, etc.

L'œuvre du commissariat à la Reconstruction est exposée et l'on peut se rendre compte avec quelle rapidité il a organisé une étude portant sur 586 localités à rebâtir totalement ou partiellement, dans un esprit à la fois méthodique et pratique. Pour la ville de Valenciennes, très touchée par les bombardements, des maquettes de maisons types sont présentées. A Blois, on s'est préoccupé spécialement de la mise en valeur d'un cadre historique.

L'initiative la plus intéressante est constituée par la création d'associations syndicales qui sont mises en possession de l'ensemble du territoire sinistré et qui redistribuent aux propriétaires des parcelles équivalentes à celles qu'ils possédaient.

Pour les communes rurales, les terrains de culture sont eux-mêmes remembrés ; l'emplacement des fermes est fixé. Cette exposition est un précieux stimulant de la confiance que les Français doivent avoir dans le relèvement du pays.

3 mai.

Les raids anglo-américains : le bilan des raids sur Rouen.

Le bilan des victimes du bombardement de la ville de Rouen, par l'aviation anglo-américaine du 19 avril dernier, s'élève à 850 morts.

4 mai.

Les nouveaux timbres-poste.

L'Administration des Postes se propose de réaliser au cours de la période de mai à octobre 1944 l'émission de plusieurs séries de timbres-poste. C'est ainsi qu'une série de six timbres à l'effigie de Français célèbres du XVIIe siècle : Molière, Hardouin, Mansart, Pascal, le Grand Condé, Colbert et Louis XIV va être émise. Ces pièces de grand format, en taille douce, comprendront une surtaxe au profit du Secours National.

Deux autres séries de timbres, qui commémoreront le centenaire de la création, en 1843, des lignes de chemin de fer Paris-Orléans et Paris-Rouen et le centenaire de la création, en 1844, du service postal ambulant, sont prévues.

Les cathédrales de France : Angoulême, Chartres, Amiens, Beauvais, Albi seront représentées dans la quatrième série.

Un timbre-poste à l'effigie de Claude Chappe, inventeur du télégraphe aérien en 1794, sera également émis.

Enfin la commémoration du huitième centenaire de la basilique de Saint-Denis fera l'objet d'une sixième série de timbres-poste.

5 mai.

Les raids anglo-américains : après le raid sur Valenciennes et Cambrai.

350 morts et 500 blessés ont été dénombrés dans le Cambrésis à la suite des bombardements subis depuis une semaine. Douze cents maisons ont été détruites ou gravement endommagées.

6 mai.

L'œuvre de la défense passive du département de la Seine.

Les bombardements récents de Paris et de la banlieue ont soumis la défense passive du département de la Seine à une rude épreuve, dont elle s'est tirée avec honneur. Malgré les difficultés de la tâche, le secrétaire général permanent de la défense passive peut mobiliser en cas de besoin 50.000 hommes environ, disposant d'un matériel approprié, dont 25 ambulances à six brancards, de camions, de camionnettes, de 125 moto-pompes, de nombreux projecteurs et de plusieurs fourgons qui transportent des pioches, des pelles, des civières, des médicaments et des vivres.

Sur les 50.000 volontaires ou requis, 5.000 font partie des équipes de sauvetage et sont chargés, après chaque bombardement, de visiter les immeubles sinistrés pour porter secours aux blessés, dégager les morts, assurer le transport des blessés. Recrutés parmi « les gars du bâtiment », ils sont encadrés par des architectes, des ingénieurs et autres spécialistes de la corporation.

La tâche des sauveteurs est compliquée et rendue plus dangereuse par les bombes à retardement, aussi ce sont de véritables citations à l'ordre du jour de l'armée des braves gens que constituent les extraits du rapport de M. Perrier, secrétaire général permanent de la défense passive.

La Musée de la Parole.

Un musée, pas très connu du grand public, et qui cependant contient des éléments du plus haut intérêt est le musée de la Parole. La phonothèque nationale, qui peut être considérée comme « la bibliothèque nationale » du son, constitue les archives sonores des disques des hommes illustres et des recueils folkloriques de tous les pays.

Le musée a été fondé en 1911 par M. Ferdinand Brunot qui a fait aussitôt l'exploration des diverses provinces françaises avec un appareil enregistreur et a apporté, gravés sur des cylindres, les chants régionaux, les contes et les récits du cru.

Les archives du musée possèdent maintenant des exemplaires de la plupart des dialectes et des patois. On peut voir, au musée de la Parole, les appareils des temps héroïques qui ont accompagné les voyageurs au cours de leurs expéditions à l'étranger, notamment un instrument à double pavillon qui a suivi une mission en Asie Mineure, puis un autre plus moderne qu'a amené le docteur Victor dans son voyage chez les Esquimaux.

Le musée possède des disques d'un nombre important d'hommes d'Etat, d'auteurs, de savants, d'acteurs, de personnalités diverses, morts ou vivants. Un document particulièrement émouvant est l'interview du maréchal Joffre prise quelque temps avant sa mort.

Chaque jour s'enrichissent ces collections dont l'intérêt historique n'est pas discutable.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

Du sens des langues chez les bêtes.

On entend dire de certains animaux d'une intelligence particulièrement éveillée qu'il ne leur manque que la parole. Encore est-il qu'on ne tient compte en l'espèce ni de leur faculté de se faire comprendre de leurs congénères par certains sons qu'ils émettent et qui, comme l'assurent quelques savants, pourraient fort bien constituer sinon un langage articulé, du moins une sorte de vocabulaire euphonique, ni du talent qu'ils ont parfois d'interpréter convenablement presque tout ce qu'on leur dit, sans qu'il soit besoin de joindre le geste à la parole.

Le cheval et le chien notamment comprennent fort bien la langue de leur maître. Transportés à l'étranger, ils s'y montrent doublement dépaysés jusqu'au jour où leur éducation refaite leur permet de saisir les subtilités de la nouvelle langue que l'on parle autour d'eux. Ils n'oublient pas pour cela, d'ailleurs, la première langue apprise et le font voir par l'attention particulière qu'ils portent à tout individu qui s'exprime devant eux en cette même langue.

C'est ainsi que l'on cite le cas d'un chien anglais transporté en Asie et qui en était arrivé à s'assimiler les rudiments d'une dizaine de dialectes. Entendez par là qu'on pouvait se faire comprendre de lui en lui donnant un ordre dans ces dix dialectes. Mais il ne l'exécutait jamais plus promptement que lorsqu'on le lui formulait en anglais.

Les chats, par contre, semblent revêches à cette éducation, car ils n'ont même pas l'air d'entendre la langue du pays où ils vivent. A de très rares exceptions près, tel le chien du Jean de Nivelle, ils ne daignent même pas répondre quand on les appelle.

(L'OPINION, 21 avril 1944.)

Exhibition.

On nous signale que dernièrement au cours d'une fête dans une province de l'Est, deux femmes sont montées sur le ring. On ajoute même qu'elles ont eu beaucoup de succès.

Nous regrettons que ces mœurs américaines aient gagné le public annamite. Nous regrettons surtout qu'on ait montré en exhibition ces femmes. Leur place n'est pas sur le ring, même si elles veulent faire du sport.

(L'OPINION, 27 avril 1944.)

Fête des enfants.

Les nombreux comptes rendus qui nous parviennent nous montrent avec quelle ardeur les Laotiens de toutes les provinces *ont célébré, cette année, la fête de l'enfance lao. Le programme de ces réjouissances différa notablement suivant les régions, mais partout l'enfant lao fut à l'honneur ; partout il fut publiquement entouré et choyé et partout quelque bon génie Phagna Sangkhane lui distribua, après les conseils et exhortations d'usage, quelques jouets et gâteries.*

Cet hommage rendu à l'enfance lao est un signe des temps. Dans un peuple renaissant l'enfant doit avoir une large place, il doit avoir la place d'honneur. Le Laos nouveau l'a compris. Ceux qui se sont dévoués pour organiser dans tout le pays la fête de nos petits ont droit à la reconnaissance de la collectivité laotienne. Le Nouveau Laos *et l'ami* Lao-Nhay *leur adressent leurs plus sincères félicitations.*

La fête de l'enfant lao a-t-elle atteint sa forme définitive ? Nous ne le pensons pas.

Elle est aujourd'hui une fête publique ; elle devra devenir peu à peu une fête familiale. *C'est avant tout dans le cadre de la famille que nos enfants doivent, ce jour-là, être choyés. Réjouissances au dehors ? Certes ! Mais tout d'abord fête au logis. Notre fête de l'enfant ne sera parfaite que le jour où elle sera devenue* la fête de la maison.

Ce jour viendra. Dans quelques années, nous voulons l'espérer, la fête de l'enfant laotien aura acquis dans beaucoup de familles, un peu de ce charme et de cette intimité qui font la douceur des Noëls, *des* Christmas *ou des* Weinachten.

Pour cela il faudra que le sens familial ait été chez nous sérieusement renforcé et développé. Et ceci ne se fait pas en un jour.

Pour le moment une chose importe : l'enfant, espoir du pays, grandit en importance dans la cité laotienne. On s'occupe de lui plus qu'on ne l'avait jamais fait. C'est là un des indices les plus nets et les plus encourageants de notre rénovation.

(LE NOUVEAU LAOS, 25 avril 1944.)

Glanes de la semaine.

Le coolie-pousse du Magasin Duc-Quang, Son, qui y était employé depuis un an, ne tirait pas que le véhicule privé de son maître : de temps en temps, il tirait... d'un rayon, ici une chemise, là une serviette et, ma foi, avec ces petits profits surnuméraires, il s'en tirait.

Jusqu'au jour marqué d'une pierre noire, et tout récent, où le destin contraire le fit pincer. Pendant une absence du patron, n'ayant donc rien d'autre à tirer que sa flemme et ses habituelles carottes, Son s'en fut dans le magasin. La jeune fille de la maison s'y trouvait. Son, sous un prétexte quelconque, l'éloigna dans l'arrière-boutique et saisit des chemises. Mais Dieu bénit les familles nombreuses : une autre fille du patron, à l'oreille fine, entendit froisser des étoffes : elle vint voir, et fut au moins aussi froissée, que les « liquettes » subtilisées, en reconnaissant dans le voleur l'employé de la maison.

Devant le Commissaire, l'infidèle homme-cheval, harcelé par la voix de sa conscience inquiète, entra dans celle des aveux et confessa bien d'autres rapts de chemises et de serviettes. Le patron, à ce qu'on dit, n'est pas disposé à passer l'éponge.

Avec un dossier comportant tant de chemises, je ne vois pas le dit Son bien blanc...

~

La plaie de certains voyages, c'est de tomber sur un raseur. C'est très certainement l'avis de M. Nguyên-duy-Liêm, commerçant, qui s'en fut récemment d'Haiphong à Hanoi. Dans le compartiment, il tenait serré contre lui son cartable qui renfermait de l'argent.

A l'arrivée, il s'aperçut que le cartable avait été coupé à l'aide d'un rasoir et que, par la mince fente, 450 piastres avaient pris le large. Première remarque, plutôt désagréable. Seconde observation : M. Liêm constata que le voyageur qui avait été son voisin pendant une bonne partie du trajet n'était plus là... Est-ce que, par hasard ?

Pour être affirmatif d'un sens aigu de la déduction, ce rapprochement que fit le pauvre M. Liêm ne l'a pas pour autant rapproché de ses piastres envolées.

~

« Tiens, notre voisin, le tailleur du 57 déménage » se dirent les habitants de ce coin de la rue Do-huu-Vi, en voyant mercredi dernier un « déménageur » pénétrer dans le magasin fermé à clef du dit tailleur et procéder à l'enlèvement des affaires qui s'y trouvaient.

Puis, la réflexion leur vint que l'entrepreneur de transports privés leur était parfaitement inconnu. Ils avisèrent la Police dont l'arrivée coïncida, comme par hasard, avec la fuite de l'emballeur insolite.

Mais la fugue fut de courte durée. Les agents rattrapèrent le fuyard, un nommé Nhu-Lo, 35 ans, dont les instruments de travail consistaient en un trousseau de fausses clés...

Vous verrez que quand il aura terminé le stage de recueillement auquel Mme Thémis va certainement le convier à la suite de cette brillante opération, Lo racontera ainsi ses malheurs : « Je suis une victime de la basse envie : un jour, je sortais de chez un tailleur avec un beau trousseau... »

(L'ACTION, 4 mai 1944.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LA VIE INDOCHINOISE

1er mai.

Kouang-tchéou-wan. — La Fête du Maréchal et du Travail s'est déroulée à Fort-Bayard avec un éclat tout particulier.

Saigon. — Une importante manifestation suivie du serment des nouveaux légionnaires, s'est déroulée devant la maison de la Légion, à l'occasion du 1er mai.

2 mai.

Hanoi. — La Fête du 1er mai a été célébrée à Hanoi dans une atmosphère de gravité et de recueillement.

— Un Indochinois a été tué pendant les bombardements du Tonkin, le 1er mai.

Dalat. — Les prochains stages à l'Ecole Supérieure des Monitrices et à l'Ecole Supérieure des Cadres de Jeunesse féminine s'ouvriront en juin et juillet 1944.

Saigon. — L'aviso *Tahure,* de la Marine de guerre, et le vapeur *Song-Giang* de la Compagnie côtière de l'Annam, ont été torpillés par un sous-marin. Dès qu'il a eu connaissance de la douloureuse nouvelle, l'Amiral Decoux a adressé au vice-amiral Bérenger, commandant la Marine en Indochine, le message suivant :

La perte du Tahure *et du* Song-Giang, *qui vient de nouveau endeuiller cruellement la marine française en Indochine, me frappe douloureusement. Je vous adresse l'expression de ma très vive sympathie et je vous prie d'être mon interprète auprès des familles des malheureuses victimes des équipages et de la Marine en Indochine pour leur transmettre mes condoléances les plus émues.*

Une fois de plus, victimes du devoir, les marins donnent ainsi à tous le plus noble exemple de sacrifice à la France et à l'Indochine.

4 mai.

Hanoi. — Le Gouvernement général rappelle que les requêtes émanant de personnes victimes des attaques aériennes dont le foyer a été détruit, et qui sollicitent un secours, doivent être adressées aux Chefs d'Administration locale, sous le timbre de l'Inspection du Travail.

6 mai.

Saigon. — La ville de Saigon a été bombardée dans la nuit du 5 au 6 mai par plusieurs vagues successives d'appareils. Des quartiers résidentiels populeux ont été atteints ; 200 morts et 356 blessés, parmi lesquels on compte de nombreux femmes et enfants, ont été jusqu'ici dénombrés. Toutes les victimes sont indochinoises, à l'exception d'un blessé européen. Deux avions ennemis auraient été endommagés par la D.C.A.

Le Gouverneur de la Cochinchine a parcouru, aussitôt après le bombardement, les quartiers atteints et visité les postes de secours et les hôpitaux. Il s'est rendu au chevet des blessés et a tenu à exprimer sa gratitude au personnel des hôpitaux Grall et Lalung-Bonnaire, de la clinique Saint-Paul et de l'hôpital de Cho-quan, pour le remarquable dévouement avec lequel il s'est consacré à sa tâche.

Le Gouverneur de la Cochinchine a félicité le préfet de la région de Saigon-Cholon de l'excellente organisation et du bon fonctionnement des services de défense passive.

L'Amiral Decoux a tenu à se rendre à Saigon pour assister à la levée des corps des malheureuses victimes, et apporter aux blessés le réconfort de sa présence. Il a présidé l'émouvante cérémonie, qui s'est déroulée au cimetière annamite de Chi-Hoà.

Hanoi. — Dans la nuit du 5 au 6 mai, l'aviation américaine a bombardé Dông-triêu, Haiphong et les rives du fleuve Rouge dans la région de Hung-yên.

On ne signale jusqu'à présent aucune victime.

7 mai.

Vientiane. — Le championnat de cyclisme du Nord-Laos s'est disputé sur le circuit Vientiane-Thangon-Vientiane-Thadeua-Vientiane, soit sur 90 kilomètres. Résultats : 1er : Phousk ; 2e : Singthong ; 3e : Nakhala, tous les trois en 3 h. 2 m.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Pierre, fils de M. et de Mme **Robert** (26 avril 1944) ;

Marie, fille de M. et de Mme **Ferrand** (26 avril 1944) ;

Annie, fille de M. et de Mme **Lebedel** (27 avril 1944) ;

Paul, fils de M. et de Mme **Derepas** (28 avril 1944) ;

Alain, fils de M. et de Mme **Hamel** (1er mai 1944) ;

Hélène, fille de M. et de Mme **Larchèse** (3 mai 1944) ;

Geneviève, fille de M. et de Mme **Le Guénédal** (4 avril 1944) :

Josseline, fille de M. et de Mme **Blanchard** (5 mai 1944).

COCHINCHINE

Nicole, fille de M. et de Mme **Dauphia** ;

Denise, fille de M. et de Mme **Nguyên-duy-Khiêm.**

FIANÇAILLES.

ANNAM

M. Jean **Risterucci** avec Mlle Micheline **Gérard.**

TONKIN

M. **Trân-ngoc-Diêu** avec Mlle **Nguyên-thi-Ngoc** ;

M. **Nghiêm-xuan-Hàm** avec Mlle **Nguyên-thi-Vân.**

COCHINCHINE

M. Raymond **Savary** avec Mlle **Marie Anna** ;

M. Grégoire **Apons** avec Mlle **Ginette Gaucher** ;

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

M. Germain **Nguyên-cao-Giêu** avec Mlle **Phan-cuc-Hoa.**

CAMBODGE

S. A. le prince **Norodom Va Krivan** avec S. A. la princesse **Norodom Thavet Noleak.**

MARIAGES.

TONKIN

M. Michel **Auger** avec Mlle Marcelle **Millet** (28 avril 1944) ;

M. Jean **Michon** avec Mlle Yvette **Torlotting** (6 mai 1944) ;

M. Henry **Barué** avec Mme Jeannine **Frontard** (avril 1944).

COCHINCHINE

M. René **Dô-quang-Huê** avec Mlle **Nguyên-thi-Dung** (7 mai 1944) ;

M. Paul **Giuncelli** avec Mlle Mireille **Guibert** (26 avril 1944).

DÉCÈS.

ANNAM

M. Marcel **Dang-ngoc-Vinh** (29 avril 1944).

TONKIN

M. Amédée **Clémenti** (29 avril 1944) ;

Mme Rose **Fesquet** (18 mars 1944) ;

M. Raymond **Emilien** (30 avril 1944) ;

M. Aroulnadin **Larcher** (27 avril 1944) ;

M. Louis **Delevaux** (7 mai 1944) ;

M. **Cao-dac-Hâu** (27 avril 1944).

CAMBODGE

Mlle **Penn Solas**, fille de M. Penn Nouth (26 avril 1944).

COCHINCHINE

M. Emile **Aroulanda** (26 avril 1944) ;

M. **Barthère** (avril 1944).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ **« Sourire de Chine » à Cao-bang.** — Nous demande si l'un de nos lecteurs pourrait lui céder ou lui indiquer avec le prix « un manuel de chinois cantonnais comportant en regard le caractère chinois, la prononciation et la traduction française ».

~ **R. G..., Thudaumot.** — La « mappemonde de Pétrus Plancius » dont nous avons parlé dans notre numéro du 6 avril a été éditée à tirage limité pour les membres de la Société de Géographie de Hanoi et quelques souscripteurs, et n'a pas été mise dans le commerce.

Nous croyons savoir cependant que quelques exemplaires sont en vente à la Librairie Taupin et à l'IDEO. à Hanoi, à qui vous pourriez vous adresser.

A NOS LECTEURS

Il ne nous est plus possible, pour des raisons de comptabilité et de tarifs, d'accepter, en règlement de nos factures, les chèques tirés sur une autre banque que celles de Hanoi. Nous prions donc nos lecteurs de l'Annam, de la Cochinchine et du Cambodge de bien vouloir utiliser le règlement par mandat-poste, mode de transfert le plus économique pour les petites sommes.

La *Table des matières* de l'année 1943, classée par auteurs et par matières, vient de paraître.

Elle est en vente chez nos dépositaires au prix de 1 piastre.

La *Table des matières* de 1940 à 1942 inclus, déjà parue, est en vente chez nos dépositaires de Hanoi, Hué, Saigon et Phnom-penh.

---

*Recherchons nos 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 132 d'*Indochine.

Faire offre à la Revue.

Solution des mots croisés no 157

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	■	■	S	P	I	R	E	■	
2	L	E	■	A	E	R	O	■	U	N
3	E	P	A	R	V	I	N	S	■	O
4	T	H	E	T	I	S	■	U	R	I
5	H	E	■	I	C	O	N	E	■	X
6	O	S	■	C	E	N	E	■	T	■
7	R	E	E	L	I	S	■	R	H	E	A
8	E	■	T	E	■	O	E	I	L	■
9	■	M	E	S	U	R	E	E	S	■

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Mots croisés n° 158

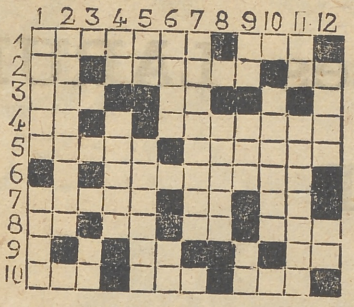

Horizontalement.

1. — Se donnent aux estomacs délicats — En partage.
2. — Mesure — Ancien prêtre savant — Préfixe.
3. — Se passe des facteurs — Deux lettres qui désignent phonétiquement un très ancien casus belli.
4. — Tantôt auxiliaire, tantôt dans le service actif — Tailla.
5. — Traitement — Théologien.
6. — Détourne une inflammation.
7. — Sirop — Pronom — Deux lettres de buse.
8. — Symbole d'un corps simple — Finale de verbe — Pronom — Formule de politesse un peu cavalière.
9. — Préfixe — Fut martyrisée par un taon.
10. — Monnaie — Possessif — Célèbre nom de ville.

Verticalement.

1. — Eléments d'un régime — Palmipède.
2. — Epousa une juive en secondes noces.
3. — Préfixe.
4. — Diphtongue — Espace de temps.
5. — Echu — Traitement fantaisiste et qui n'est pas approuvé par les pharmaciens.
6. — Général de l'Empire — Lettre grecque.
7. — Petites rigoles pour l'écoulement des eaux.
8. — Castaneacée.
9. — Pronom — Soupir de tristesse — Pronom.
10. — Très brillant, lié à son compagnon et troublé par lui tous les vingt-cinq ans.
11. — Possessif — Propagateurs de la doctrine chiite.
12. — Président de la République mexicaine — Précède parfois un titre au-dessus d'une signature.

AMIS LECTEURS

Vous avez certainement un conte, une nouvelle, des souvenirs, des impressions qui dorment dans votre mémoire ou au fond de vos tiroirs.

Car « *tout homme a une histoire à raconter* ».

Participer au :

" CONCOURS DE NOUVELLES " de la revue INDOCHINE

Vous nous aiderez à faire connaître votre talent et à distraire nos lecteurs.

Voici le règlement du concours :

ARTICLE PREMIER. — Les œuvres des concurrents devront parvenir à la direction de la revue, 6, avenue Pierre-Pasquier à Hanoi, le 1er juillet au plus tard.

ARTICLE 2. — Les œuvres présentées pourront être rédigées en vers ou en prose. Les auteurs pourront adopter les formes les plus diverses : récit véridique ou imaginaire, sérieux ou humoristique, souvenirs, reportage, etc., etc., à la condition que les sujets traités s'inspirent de l'Indochine.

ARTICLE 3. — Chaque nouvelle ne devra pas comporter plus de quinze pages dactylographiées à double interligne. Aucune limite minima par contre n'est imposée, les récits les plus courts étant souvent les meilleurs.

Les œuvres seront éventuellement et avantageusement illustrées par les auteurs ou par tout autre dessinateur.

ARTICLE 4. — Chaque concurrent pourra envoyer plusieurs sujets différents et de ce fait concourir pour plusieurs prix.

On peut concourir sous son propre nom ou sous un pseudonyme. Dans ce dernier cas, le concurrent voudra bien joindre une enveloppe cachetée donnant son nom véritable et l'indication de son adresse, ceci à seule fin de nous permettre de lui envoyer éventuellement le montant de son prix.

ARTICLE 5. — La revue *Indochine* se réserve la priorité de la reproduction des nouvelles primées.

ARTICLE 6. — Le concours est doté en principe des prix en espèces suivants :

Un premier prix	200 $ 00
Un second prix	150 00
Un troisième prix	100 00
Deux quatrièmes prix	75 00
Quatre cinquièmes prix	50 00

D'autres prix pourront être ajoutés sur décision du jury.

ARTICLE 7. — Les résultats du concours seront publiés dans le courant du mois d'août 1944.

ARTICLE 8. — Les œuvres non primées seront retournées à leurs auteurs, sur leur demande.

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).

Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH.

Imprimerie G. TAUPIN ET Cie

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Bière HOMMEL Export

Boissons Gazeuses LARUE

GLACE

sont des produits que continue à fabriquer la

SOCIÉTÉ DES BRASSERIES

ET GLACIÈRES DE L'INDOCHINE

S. A. au Capital de 4.712.400 $

En vente partout

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16e arrondissement

-:- *Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy* -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

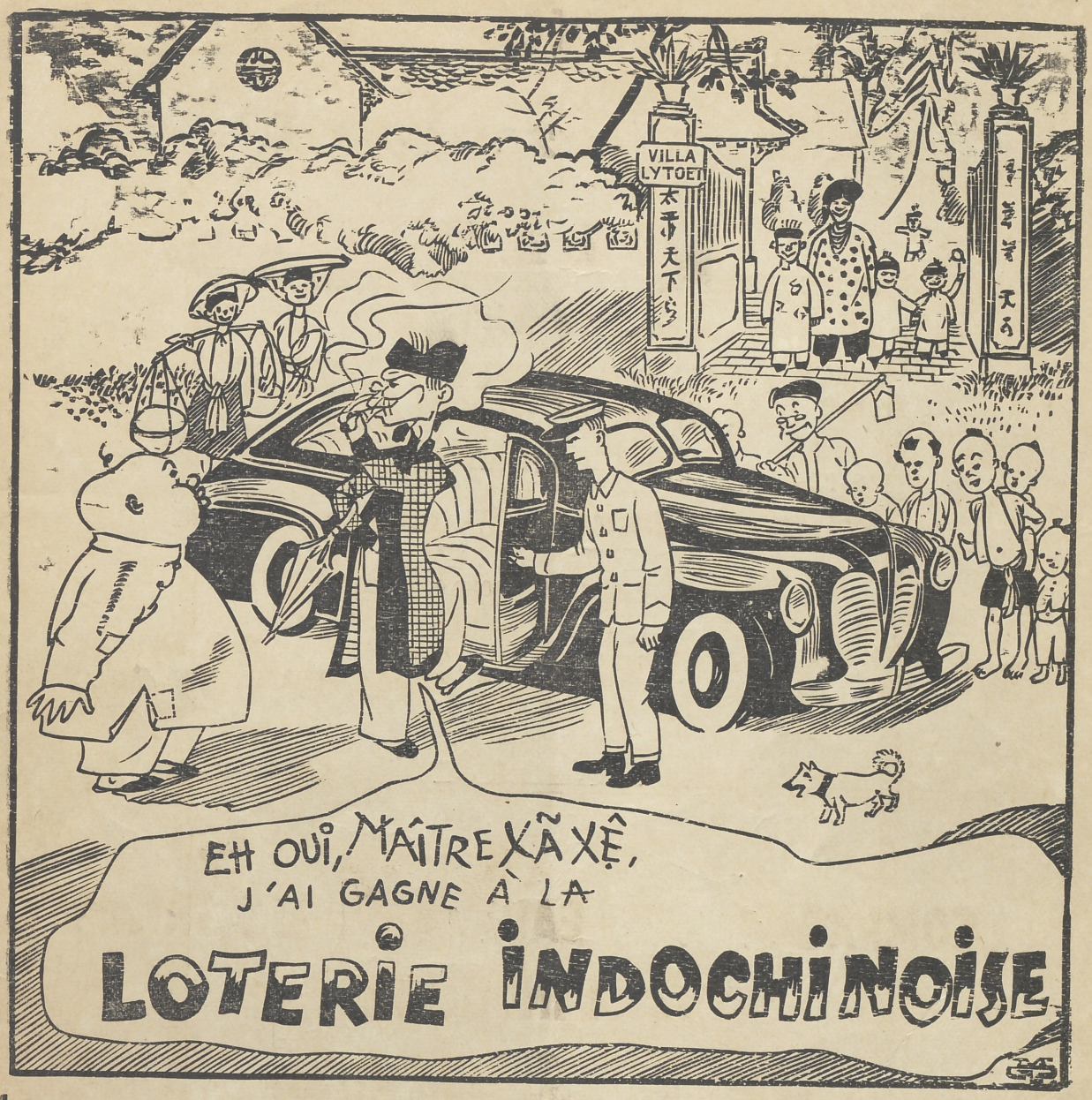

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, Bd Francis-Garnier, HANOI

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Etude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

et dans les principaux centres du Delta.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

IMPRIMERIE

TAUPIN & Cie

8-10-12, RUE DUVILLIER - HANOI. TÉL. 147-148

=OFFSET=
PHOTOGRAVURE
TYPOGRAPHIE
=RELIURE=

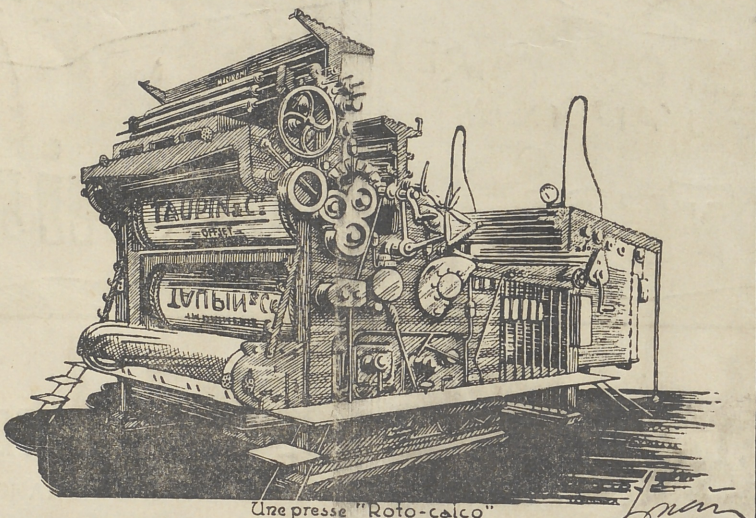

Une presse "Roto-calco"

Université Côte d'Azur. Bibliothèques